

Les employés de Quebecair appuient leur offre d'une pétition

■ QUÉBEC — À quelques heures de la décision que prendra le gouvernement québécois, les employés de Quebecair ont présenté hier au premier ministre Robert Bourassa une pétition de 625 noms visant à appuyer ce groupe pour l'acquisition du transporteur aérien.

ROBERT LEFEBVRE
de la Presse Canadienne

La pétition, contenant entre autres les signatures de plusieurs maires du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, ainsi que celle du député de Gatineau et ministre du Revenu Michel Gratton, a été remise à un employé du bureau du premier ministre, étant donné que M. Bourassa se trouvait à Montréal à ce moment-là.

Les négociations entre le gouvernement et les deux groupes intéressés à l'achat, soit Nordair-Métro et le groupe des employés de Quebecair, en association avec Air Canada, devaient prendre fin à minuit hier soir.

Le négociateur gouvernemental Fernand Lalonde doit soumettre son rapport aujourd'hui même au comité ministériel permanent de développement économique qui, à son tour, présentera sa recommandation au conseil des ministres qui se réunira demain. C'est alors qu'on connaîtra le nom du nouveau propriétaire de Quebecair.

Au cours d'une conférence de presse hier après-midi sur les terrains de l'aéroport de Québec, le porte-parole du groupe des employés, Richard Bolduc a fait valoir que tout s'annonçait bien pour son groupe. Il a par ailleurs dénoncé certaines tactiques «délouables» du concurrent Nordair-Métro.

« Nous sommes confiants, a-t-il dit, que notre offre sera prise au sérieux car avec notre offre, la compagnie conservera sa flotte actuelle et ses employés », a déclaré M. Bolduc.

Selon lui, les déclarations de Nordair-Métro voulant que les employés pourraient détenir jusqu'à 31 p. cent des actions de Quebecair après la vente faite à cette compagnie constituent une offre bidon, faite seulement, dit-il, pour brouiller l'esprit du public.

Les employés de Quebecair font encore valoir que l'offre de Nordair-Métro signifie le démantèlement de Quebecair, donc la disparition des réacteurs sur le réseau actuel, une diminution dans la qualité des services offerts, ainsi que quelque 400 mises à pied parmi le personnel actuel.

SELON UN SONDAGE CROP-ENVIRONICS

Chrétien augmenterait l'avance des libéraux sur les conservateurs

■ OTTAWA — Un sondage confidentiel réalisé par Environics de Toronto et Crop de Montréal, indique que la situation du Parti conservateur au Canada serait encore plus menacée si les libéraux étaient dirigés par Jean Chrétien plutôt que par John Turner.

MICHEL VASTEL
de notre bureau d'Ottawa

Selon un rapport préliminaire publié cette semaine et obtenu par le bureau de LA PRESSE à Ottawa, les libéraux menés par l'ancien député de Saint-Maurice et candidat défait à la direction, en juin 1984, auraient obtenu 46 p. cent des intentions de vote de tous les Canadiens dans la première moitié du mois de juin, contre 32 p. cent aux conservateurs et 21 p. cent aux néo-démocrates.

Le même sondage, réalisé entre le 26 mai et le 15 juin der-

nier, indique que 39 p. cent des Canadiens auraient voté pour un Parti libéral dirigé par John Turner, 36 p. cent pour le Parti conservateur de Brian Mulroney et 24 p. cent pour le NPD. La marge entre conservateurs et libéraux augmente donc de 7 p. cent avec John Turner à 14 p. cent avec Jean Chrétien.

Le président, Michael Adams, et la responsable du sondage, Donna Dasko, ont eux-mêmes publié les résultats de ce sondage le 30 juin dernier dans le *Globe & Mail* de Toronto, sans toutefois référer aux résultats enregistrés dans l'hypothèse où Jean Chrétien dirigerait le Parti libéral plutôt que John Turner. Mme Dasko a refusé de commenter hier le rapport reçu ces jours derniers par les abonnés du « Focus Canada report », signé conjointement par Environics et Crop.

Focus Canada réalise quatre sondages par année et les au-

teurs du rapport de juillet 1986 précisent que c'est la première fois que les libéraux mènent sur les conservateurs depuis l'élection de septembre 1984. Selon le sondage mensuel de Gallup toutefois, on sait que les libéraux ont pris l'avance dans les sondages d'opinion publique depuis avril dernier. Au début de juillet dernier, deux jours après l'imposant remaniement du cabinet fédéral, les conservateurs remontaient à 36 p. cent des intentions de vote, toujours en retard de cinq points sur les libéraux, le NPD recueillant 21 p. cent des intentions de vote.

Les résultats obtenus en juin par Environics-Crop indiquent cependant qu'avec une avance de quatorze points (dans l'hypothèse où Jean Chrétien les dirige) les libéraux sont assurés d'un gouvernement majoritaire tandis que sous John Turner, ils ne sont pas sûrs de former un gouvernement, même minoritaire. Comme il fallait s'y attendre, les

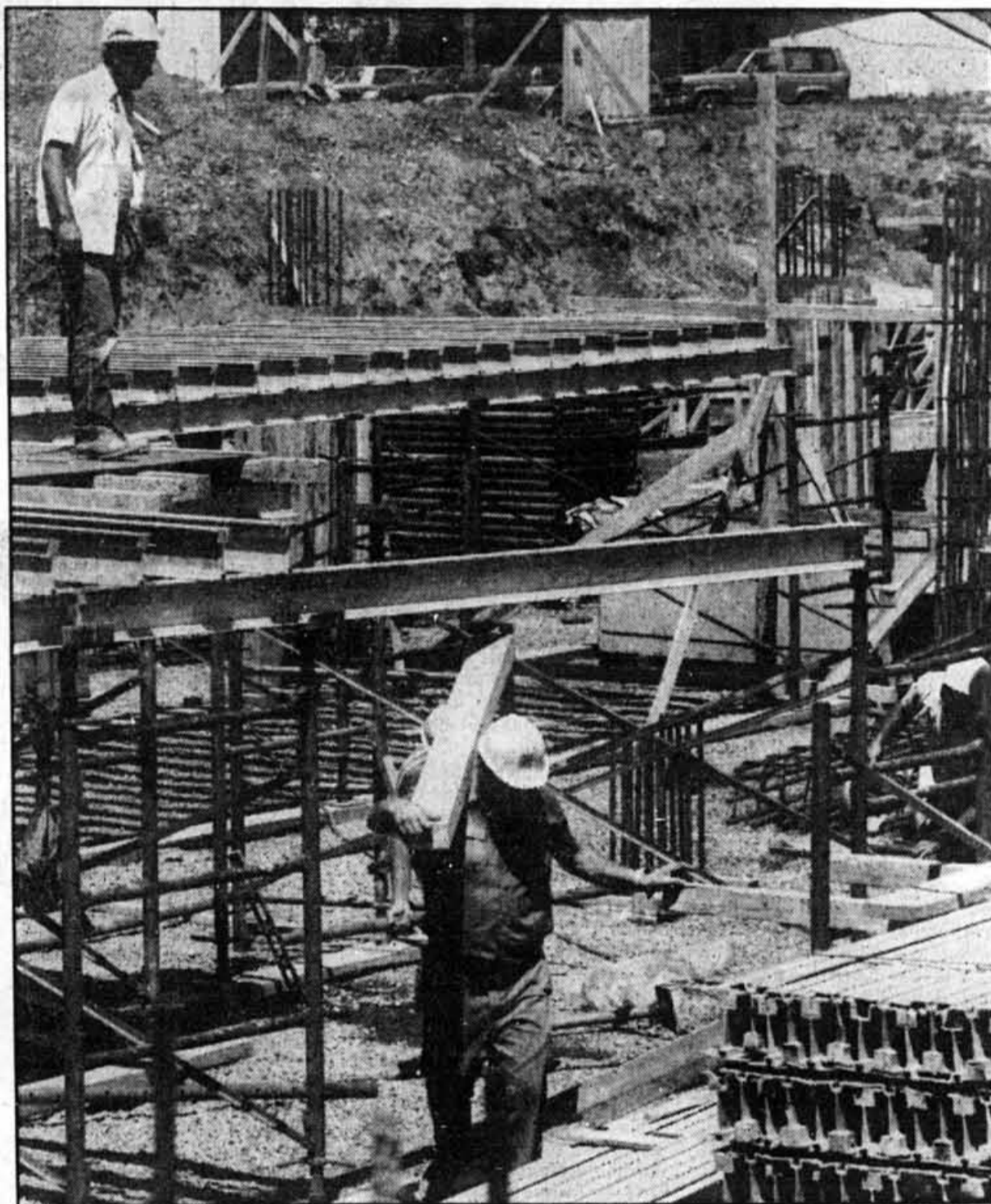
partisans de Jean Chrétien ont vu dans ce sondage un signe que les députés au Congrès de novembre prochain ne pourront ignorer alors qu'ils se prononceraient sur la qualité du leadership de John Turner. Les adjoints de John Turner ont toutefois voulu minimiser son importance: « John Turner obtenait de meilleurs résultats que Pierre Trudeau lorsqu'il était retiré de la politique », a souligné un proche de l'actuel chef libéral.

La scène provinciale

Toujours selon Environics-Crop, la popularité des conservateurs est à son plus bas au Québec depuis 1984, 25 p. cent des intentions de vote contre 49 p. cent aux libéraux et 25 p. cent aux néo-démocrates. Les libéraux (42 p. cent) mènent également en Ontario contre les conservateurs (35 p. cent). Les conservateurs ont repris la tête dans les Maritimes (42 à 35 p. cent) tandis que l'avance des Tories a

légèrement diminué dans l'Ouest. Le sondage, dont tous les détails ne seront publiés qu'à la mi-août, indique également que le Parti libéral a réalisé des gains auprès de l'électorat féminin, des jeunes et des professionnels.

Sur la scène provinciale, le sondage Crop-Environics prétend que la popularité du Parti libéral a chuté de 11 points (53 p. cent) tandis que le parti québécois remontait de six points pour obtenir 31 p. cent. Les libéraux de Dabid Peterson en Ontario conservent une confortable avance sur les conservateurs (52 à 29 p. cent). Le résultat le plus surprenant vient de Colombie-Britannique alors qu'au moment d'un congrès au leadership pour assurer la succession de l'ancien premier ministre Bill Bennett, les créditistes reprennent une avance de sept points (43 à 36 p. cent) sur les néo-démocrates de Ray Skelly.



Fini les vacances!

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Après deux semaines de vacances, c'était hier matin le retour au boulot des 120 000 travailleurs de la construction et des secteurs connexes. Maçons, menuisiers, électriciens..., quelque 60 000 travailleurs sont retournés sur un chantier qu'ils avaient laissé en suspens pendant une quinzaine pour mieux profiter du soleil. Au total, on évalue à environ 105 000 le nombre des travailleurs de la construction, mais il s'agit là d'une masse très mouvante et tous n'ont évidemment pas de chantier où retourner. Enfin pas pour le moment... Mais les « vrais » travailleurs de la construction ne sont pas les seuls à avoir repris le chemin du travail. Paralisée pendant les semaines de vacances de la construction, toute l'industrie des secteurs connexes, s'est elle aussi remise en marche hier. Fournisseurs de matériaux de construction, fabricants de portes et fenêtres, manufacturiers de préfabriqués, tout ce beau monde, qui double bien facilement le nombre de travailleurs de la construction actifs, s'est remis à la tâche, des secrétaires jusqu'aux dirigeants. C'est fini, les vacances!

Les libéraux promettent d'autres nominations partisans

■ QUÉBEC — Il y aura d'autres nominations partisans, au cours des prochaines semaines ou des premiers mois, car la population a élu le Parti libéral principalement parce qu'elle désirait du changement.

RUDY LE COURS
de la Presse Canadienne

Voilà ce que promet M. Pierre Bibeau, conseiller spécial du premier ministre Robert Bourassa, lorsqu'appelé à commenter un relevé sommaire fait par la Presse Canadienne qui faisait état d'une quarantaine de nominations partisans depuis le 13 décembre dans la machine de l'État ou les organismes publics.

« Je présume qu'il y aura d'autres nominations, basées sur l'expérience, la compétence et l'accord avec le programme de notre parti, affirme M. Bibeau, responsable de la liaison entre le parti et le cabinet du premier ministre. Les gens nous ont élus parce qu'ils voulaient du changement, ils vont en avoir. »

À la lumière du relevé, M. Bibeau considère qu'une quarantaine de nominations de libéraux, c'est encore peu sur un total de 283 nominations depuis le 13 décembre, date de constitution du présent gouvernement.

Il admet volontiers cependant que le relevé de la Presse Canadienne ait pu omettre certains libéraux. Il nomme même Mme Louise Potvin, qui avait vainement brigué l'investiture libérale dans Abitibi-ouest et qui est maintenant au Conseil du statut de la femme.

Précisant qu'il s'agit dans ce cas, comme dans bien d'autres, d'un poste bénévole, M. Bibeau note que le poids des femmes et des régions devra se faire sentir davantage pour les futures nominations.

Il soutient aussi que le gouvernement précédent du Parti québécois avait fait le plein de nominations dans les organismes publics à la fin de son mandat de sorte que bien des mandats ne viendront à échéance qu'en 1988. « Dans le temps du PQ, c'était pareil. Il faudrait être masochiste pour faire autrement. »

Mais il n'y aura pas de purge: « Ce sera des cas exceptionnels quand nous forcerons quelqu'un à démissionner », ajoute-t-il.

Si les curriculum vitae de certaines personnes nommées masquaient leurs affinités libérales, M. Bibeau se défend bien qu'il puisse s'agir de manque de transparence. Dans certains cas, les gens ont présenté seulement des notes biographiques que le service de presse a reproduites sans ajout ni corrections.

Seule erreur admise, l'omission dans le c.v. de M. Louis-Georges Boudreault, nommé à la Régie des loteries et courses, qu'il avait agi comme permanent du parti durant plusieurs années.

À suivre

La désinstitutionnalisation laisse le malade mental sans ressources

— 2 —

■ Centraide dénonce la situation et n'est pas seul à le faire. La désinstitutionnalisation des dernières années a laissé trop de malades mentaux sans les ressources nécessaires à leur fonctionnement et à leur intégration à la société.

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Dans la région de Montréal, au moins 5 000 personnes reçoivent un congé des départements psychiatriques des centres hospitaliers. Pour le tiers d'entre eux il s'agit d'une première hospitalisation.

Bien sûr, plus personne ne conteste le bien-fondé de la pratique selon laquelle il vaut mieux, une fois la crise terminée, que le malade mental sorte au plus tôt de l'hôpital.

Le problème se situe plutôt au plan des ressources et du support disponibles. Et pourtant les dépenses publiques en santé mentale sont très importantes au Québec. Le coût par habitant de la santé mentale est plus élevé au Québec qu'en Ontario, soit \$107 (ou \$81 selon les études) comparativement à \$66.

Il appert que 95 p. cent des

sommes vont aux services médico-hospitaliers pour soins prolongés ou de courte durée distribués dans 14 hôpitaux psychiatriques et 62 hôpitaux généraux avec département de psychiatrie.

En contrepartie, les activités de prévention, d'entraide, d'hébergement, d'intégration et de réinsertion sociale se financent avec les cinq p. cent restant.

« Ces ressources existent bien sûr, mais en nombre insuffisant », reconnaît le Dr Laurin de l'hôpital Sacré-Coeur.

Il s'agit en l'occurrence des cliniques de secteur qui reçoivent régulièrement des malades soit pour des psychothérapies individuelles ou de groupes, soit pour vérifier la médication.

Pour certains cas plus graves, la fréquentation d'une clinique de secteur s'avère insuffisante. Ils sont dirigés en famille d'accueil, en foyer de groupe ou encore dans un centre hospitalier de longue durée.

Il y a aussi des programmes de jour et de soir où les malades en voie de récupération suivent des cours d'apprentissage visant à leur faciliter ensuite la recherche d'un emploi. Des clubs de rencontre ont également été mis sur pied.

Il y a 36 centres de jour au

Québec créés par les centres hospitaliers.

Des regroupements de parents et d'amis du malade mental se sont formés pour apporter un support moral aux familles touchées par cette maladie. On les appelle les organismes de « parrainage civique ».

Des centres de prévention du suicide et des réseaux d'entraide pour les ex-patients psychiatriques ont émergé ici et là.

Tout récemment, le ministère de la Santé et des Services sociaux annonçait l'ouverture au cours des prochains mois de quatre centres de crise en santé mentale dans la région métropolitaine, de façon à désengorger les salles d'urgence d'hôpitaux.

Ces centres ouverts en tout temps accueilleront les adultes en état de déséquilibre psychologique, de détresse émotionnelle ou de crise d'adaptation pour lesquels l'hospitalisation n'est pas nécessaire et dont la nature du problème a déjà été évaluée.

Mais malgré cette liste susceptible d'être allongée, le Centre de référence du Grand Montréal rapporte que les familles, les amis et les malades psychiatriques eux-mêmes sont insatisfaits des services hospitaliers et psycho-sociaux existant en psychiatrie.

Quant aux proches des malades, ils déplorent que les interventions se limitent trop souvent aux situations critiques.

Situation critique

En outre, au cours des dernières années, plusieurs groupes professionnels ont attiré l'attention du public et des forces politiques sur la difficulté d'être jeunes dans une société où l'emploi se raréfie et les ressources financières de soutien octroyées par l'État sont particulièrement maigres pour eux.

Pour le directeur des services psychiatriques de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Jean-Pierre Lossou, « l'adolescence est un âge critique. Il faut être vigilant. »

Si le taux de suicide est un indice de l'état de santé mentale d'une société ou d'un groupe d'âge, il importe de savoir qu'au cours des dernières années, la progression du taux de mortalité par suicide a été beaucoup plus importante au Québec que dans l'ensemble du Canada.

En effet, le taux québécois dépasse maintenant les taux enregistrés aux États-Unis, en France, en Angleterre et en Italie.

À ce sujet, le Comité de la santé mentale du Québec soutient qu'un quart de million de jeunes Québécois de 0 à 19 ans auraient besoin de soins particuliers à leur état de santé mentale.

Le Canada protectionniste

Le Canada est un pays plutôt ouvert aux produits étrangers. Le gouvernement ne cherche pas systématiquement à diminuer la concurrence étrangère pour donner un coup de pouce à l'industrie locale. Mais dans le textile et le vêtement, le gouvernement ne lésine pas sur la protection qu'il accorde aux industriels canadiens.

Ottawa annoncera vraisemblablement la semaine prochaine qu'il continuera à protéger les industries du textile et du vêtement par des quotas. Si l'on ne parle guère de ces quotas, qui sont contraire à l'esprit de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT), c'est qu'ils sont imposés dans le cadre de l'accord multifibre. Cet accord permet aux pays industrialisés de se protéger contre les pays qui veulent s'industrialiser.

Selon les industries concernées, la fin du contingentement des importations aurait provoqué la fermeture d'usines et le licenciement de 60,000 travailleurs sur un total de 160,000 dans l'industrie. Le Canada n'a pas pourtant à utiliser de grands arguments pour se justifier car la plupart des pays industrialisés veulent renouveler l'accord multifibre; ils peuvent tous se cacher derrière la menace du Congrès américain qui veut simplement diminuer les importations américaines de textile.

Il est intéressant de considérer ce contingentement dans une autre perspective. De nombreux Canadiens sont profondément offusqués et indignés par l'imposition de tarifs sur les ventes de bardeaux de cèdre canadiens aux États-Unis. Ils se sentent blessés par le fait que les États-Unis étudient la possibilité d'imposer un tarif semblable sur le bois d'œuvre canadien alors que les deux pays commencent à négocier un accord de libre-échange. Ils ne jugent toutefois pas la décision canadienne de prolonger les quotas sur le textile et le vêtement avec la même sévérité, bien que le Canada s'appête aussi à négocier une libéralisation des échanges avec les pays visés par les quotas.

Les textiles représentent 10 pour cent du commerce mondial de produits manufacturés et 25 pour cent des exportations manufacturées du tiers monde. L'accord multifibre et le contingentement canadien limite sérieusement l'intérêt des pays sous-développés à discuter de libéralisation du commerce dans le cadre du GATT. En effet, que peuvent-ils offrir alors que nous prenons ce que nous voulons? Pourquoi ouvrirait-ils leurs marchés à nos services et à nos investissements si nous fermons les nôtres à leurs produits?

Comme toute réglementation artificielle du commerce, l'accord multifibre a pris le chemin de l'absurde: les États-Unis ferment la porte aux produits du tiers monde, en prétextant les salaires très bas qui y règnent; mais ils laissent la porte ouverte aux textiles et aux vêtements de la Communauté européenne où les salaires sont parfois plus bas que dans certains pays du tiers monde.

Quant au Canada, il protège 60,000 emplois mal rémunérés sans savoir s'il n'est pas en train de saborder la possibilité d'en créer d'autres plus nombreux et mieux rémunérés. La Commission MacDonald a constaté: «En 1979, chaque emploi sauvegardé grâce à des tarifs et à des quotas dans l'industrie du textile et du vêtement a coûté \$34,500 à l'économie, et ce alors que le revenu annuel moyen des travailleurs du textile n'était que de \$10,000.»

Les quotas du gouvernement sont très coûteux pour tous les Canadiens; ils obligent les consommateurs à subventionner des dizaines de milliers d'emplois qui sont à peine rentables et, de surcroît, mal rémunérés.

Frédéric WAGNIÈRE

L'Opposition en vacances

Le président du Parti indépendantiste, l'ex-député péquiste de Deux-Montagnes, M. Pierre de Bellefeuille, vient de décider de lancer une «vaste offensive» de mobilisation pour dénoncer le projet constitutionnel du gouvernement Bourassa.

Depuis l'ajournement des travaux parlementaires de la fin de juin, il faut dire que l'Opposition officielle dirigée par M. Pierre Marc Johnson a été absente du débat politique. Pourtant ce n'est pas la matière qui a manqué. Le nouveau gouvernement a mis les bouchées doubles, si on peut dire, et le Conseil des ministres a continué à se réunir tous les mercredis. Il n'y a pas eu de vacances estivales pour les ministres.

La nouvelle administration a décidé de dévoiler les quatre rapports des comités des sages sur la privatisation, sur la déréglementation et sur la fonction et l'organisation de l'État. Le chef du PQ n'a pas réagi. C'est le leader parlementaire des péquistes, M. Guy Chevrette, qui a été obligé de sortir de l'ombre pour formuler certaines réserves au nom de son groupe. Mais compte tenu de la faiblesse de son argumentation, il aurait été plus sage pour lui d'imiter son chef et de prendre des vacances.

Quant au dossier constitutionnel, il sera discuté au début du mois prochain lors de la conférence annuelle des premiers ministres qui aura lieu à Edmonton, en Alberta.

L'occasion était donc belle pour M. de Bellefeuille. On ne peut blâmer ce dernier de profiter de la situation pour reprendre le flambeau du combat indépendantiste au Québec. Un dossier qui fera encore couler beaucoup d'encre avant que le Québec décide d'adhérer à la constitution de 1982.

Au cours d'une entrevue qu'il accordait à La Presse Canadienne, le leader indépendantiste a émis l'opinion que l'offensive constitutionnelle de Robert Bourassa a peu de chances de réussir, en raison de l'opposition qu'elle suscite tant au Québec que dans les provinces canadiennes.

Selon ce dernier, ces propositions seront ardemment combattues ici parce qu'elles ne renforcent pas la position de Québec en matière culturelle et économique.

M. de Bellefeuille a sans doute raison dans une certaine mesure. Le Québec ne revendique pas les pleins pouvoirs politiques et économiques. Il s'en tient au fait qu'il s'est fait élire sous la bannière fédéraliste, ce qui implique un certain partage des pouvoirs. Mais il cherche au moins à établir un certain consensus avec ses autres partenaires pour vivre dans la paix et l'harmonie.

Sur le plan culturel, par exemple, M. Bourassa et son ministre Gil Rémillard ont des positions claires et rassurantes. Ils veulent obtenir, au cours des négociations constitutionnelles qui s'amorcent de plain pied à l'automne, la reconnaissance explicite du Québec comme une société distincte au sein de ce pays. Les libéraux veulent aussi la garantie de pouvoirs accrus en matière d'éducation. Si le provincial a gain de cause dans ces deux domaines, ce serait un pas énorme de franchi dans la bonne direction.

On peut se demander alors comment M. de Bellefeuille fera pour soulever les passions de la majorité de la population. Car cette dernière est beaucoup plus préoccupée par la reprise et la stabilité économique que par le discours de certains nationalistes qui continuent à vivre sur une autre planète.

Jacques BOUCHARD



Marcel Adam

La mairie: une fonction généralement mal payée

Le palier municipal, c'est connu, est le parent pauvre de l'organisation politique du Québec.

La municipalité a beau être la cellule de base de la démocratie politique, les Québécois accordent en général très peu de considération à ce palier de gouvernement et traitent à l'avenant ceux qui les y représentent.

Les salaires payés aux élus municipaux, notamment aux maires, sont dans l'ensemble si bas qu'on s'étonne qu'à chaque élection il se trouve des personnes pour se disputer âprement ces postes.

Samedi dernier le confrère Florian Bernard publiait un relevé détaillé du salaire et autres émoluments des maires et conseillers des municipalités de la Communauté urbaine de Montréal, de la Rive sud et de la région de Laval.

Parce que les maires, élus au suffrage universel, assument la plus large responsabilité de l'administration municipale, leur traitement a particulièrement retenu mon attention.

Ce qui frappe dans les tableaux illustrant ce dossier c'est la modicité dérisoire du salaire de plusieurs maires.

Les maires de Montréal, Laval et Longueuil sont dans une catégorie à part, à cause de l'im-

portance démographique et administrative de ces villes. On pourrait penser que le maire de Montréal, à cause de l'ampleur de ses responsabilités, est de loin le magistrat le mieux rémunéré. En vérité son salaire de base (\$63,500) est à peine plus élevé que celui de ses collègues de Longueuil (\$61,999) et de Laval (\$60,500); mais son revenu global (salaire et autres émoluments) est inférieur à celui du maire de Longueuil (\$88,599 contre \$83,894).

La loi des cités et villes établit une échelle de traitement des édiles municipaux basée sur la population, barèmes variant, en décroissant, de 91 cents per capita pour une population inférieure à 5,000 habitants, à cinq dixième de cent pour une population de plus de 300,000 âmes. Il s'agit de taux de base qui peuvent être modifiés à la hausse par les contribuables. C'est ce qui explique la variété des per capita et le fait qu'un maire puisse être en principe bien payé, avec la plus haute capitalisation du Québec (\$11.41), et un autre être sous-payé avec un salaire inférieur de près de moitié aux émoluments reçus de la CUM.

Il ressort de ce dossier que, dans l'ensemble, les élus municipaux, et particulièrement les maires, sont sous-payés par rapport à leurs responsabilités.

Cette situation a pour effet d'écartier des fonctions électives des personnes de qualité qui n'ont pas un amour dérogé du prestige ni les moyens de faire du bénévolat. Mais la pire conséquence c'est de rendre les élus vulnérables à la corruption. Un serviteur public mal payé est placé dans une occasion prochaine de défaillir face aux tentations de monnayer certains privilèges.

On sait que le champ municipal est particulièrement propice à diverses formes de favoritisme, comme l'ont montré certaines affaires retentissantes de l'histoire récente.

Je suis porté à donner raison au maire Yves Ryan quand il propose qu'un maire, peu importe la population de sa ville, devrait toujours recevoir au moins \$1 de plus que le fonctionnaire le mieux rémunéré de la municipalité.

Le directeur général de la municipalité de Sainte-Geneviève confiait au confrère Bernard sa gêne, chaque fois qu'il reçoit son chèque, face au maire qui gagne moins que \$3,000 par année. Alors que c'est ce dernier qui est le grand patron chargé des plus grandes responsabilités, et que chaque jour il doit le consulter dans l'exercice de ses fonctions.

Mais pour un fonctionnaire qui a de tels scrupules, combien d'autres ne méprisent pas en secret ou ouvertement un maire qui ne vaut pas plus, à leurs yeux, que le salaire que lui consentent les contribuables?

Au problème de la rémunération s'ajoute celui de la rente de retraite. Un maire pourra avoir été en fonction dix, vingt ou trente ans, comme le maire Drapeau; avoir consacré à ses fonctions le meilleur de sa vie; à un salaire souvent de beaucoup inférieur à ce qu'il aurait pu gagner autrement. Mais au moment de la retraite, il risque de vivre dans la gêne s'il a été honnête et n'a pu compter que sur son revenu de maire.

Le maire Drapeau ne s'est jamais plaint de son salaire, mais il a plus d'une fois déploré le traitement ridicule auquel ont droit les maires retraités. À la fin des années 60 il avait justifié l'ouverture d'un restaurant en invoquant la piètre rente à laquelle il aurait droit à sa retraite.

Voilà une autre anomalie du système qui pénalise le dévouement au niveau municipal, alors que les services rendus par les élus au niveau provincial donnent droit à une plantureuse rente à vie après deux mandats électoraux, sans considération d'âge.



Le «Camp David» de M. Pérès

C'est avec une promptitude et une exactitude remarquables qu'a été perçu le sens de la rencontre entre le roi Hassan II du Maroc et le premier ministre d'Israël, M. Shimon Pérès. D'un côté, espoir et satisfaction; de l'autre, impression, confirmée une semaine après la rencontre d'Ifrane, qu'il ne faut attendre aucun miracle de ce tête-à-tête.

À l'occasion des entretiens d'Ifrane (au Maroc), on a rappelé l'étape décisive qu'avait constitué la démarche du président Sadate d'Égypte en 1977. La comparaison n'est pas ridicule.

Elle l'est d'autant moins que le souverain marocain n'aurait pas été personnellement étranger aux arrangements qui avaient permis le voyage du président égyptien en Israël. Si ce trait en dit long sur la volonté du souverain chérifien de favoriser une solution politique au Moyen-Orient, il faut convenir également que le bilan des journées d'Ifrane reste remarquablement mince.

On fait grand état d'un engagement pris par M. Pérès de ne pas annexer les territoires de Cisjordanie et de Gaza. C'est un engagement qu'avait pris Begin lui-même, sans qu'Israël ne s'interdisse pour autant de s'incruster dans ces territoires occupés! On peut renoncer à annexer formellement sans oublier de s'implanter de facto.

Longtemps avant que M. Pérès ne prenne la direction d'un gouvernement d'union, dont il va d'ailleurs remettre les rênes en octobre prochain, le sentiment prévalait qu'il n'aurait pas la volonté ou les moyens de mener, dans les territoires occupés, une politique très différente de celle de ses adversaires du Likoud.

Du côté arabe, les réactions négatives de la Syrie et de l'Algérie aux événements de la semaine dernière ont poussé Hassan II à renoncer à la présidence du Sommet de la Ligue arabe. Là non plus, aucune surprise extraordinaire. Surtout

pas pour le roi, dont la lettre de démission devait être déjà prête. Jusqu'à un certain point, ces gestes relèvent du symbole. Symbole des divisions du monde arabe.

Exaspération également des antagonismes. La polémique prend des accents virulents. L'organe officiel du gouvernement de Damas promet à Hassan II le même sort que Sadate. L'Iran, qui n'est pas un pays arabe, mais qui ne s'interdit pas de parler au nom des nations musulmanes, annonce que celles-ci ne pardonneront jamais l'acte de trahison et de compromission du roi Hassan. Entre ces propos virulents et l'appel au meurtre la différence est infinitésimale...

La récompense de son effort, le roi Hassan la recueille ailleurs et voit poindre l'hommage à son courage d'autres horizons. Le gouvernement français rend un hommage commun au premier ministre israélien et au roi pour leur «souci de contri-

buer à la recherche d'un règlement d'ensemble au Proche-Orient».

En visite à Jérusalem, le vice-président George Bush jubile. Je n'aurais pu imaginer meilleure occasion de venir en Israël; s'exclame-t-il. Meilleure occasion pour quoi faire? Pour mousser sa candidature à la succession du président Reagan ou pour insuffler une vigueur nouvelle aux entreprises de paix?

La aussi, l'illusion à ses limites. C'est beaucoup plus en spectateur qu'en moteur que l'administration Reagan s'est comportée au Moyen-Orient. Il est vrai que les extravagances périlleuses de Kadhafi apportaient déjà un lot bien suffisant de soucis à la Maison-Blanche.

L'influence des États-Unis sur le comportement des dirigeants israéliens est indéniable. C'est une influence qui reste trop souvent passive. Le «Camp David» travailliste de M. Pérès a besoin d'une forte poussée.

Guy CORMIER

Mourir au Liban

Je ne saurais affirmer si le fantôme d'un Liban affamé a beaucoup secoué vos lecteurs canadiens; le monde est tellement engagé dans le cercle infernal de la violence que plus personne ne se sent concerné.

Peu de personnes réalisent exactement le drame du Liban, drame journalistique qui se répète sans pitié à chaque lever de soleil.

Pour ma part, je dors chaque soir, calme, tranquille, serein, malgré l'enfer libanais qui est devenu pour nous familial, d'autant plus que j'habite, comme des milliers d'autres Libanais, sur la première ligne de démarcation, à Beyrouth, et à portée des obus et des tirs des franc-tireurs embusqués des milices chiites khomeynistes, alimentées et aidées par les Syriens (comprendre les Soviétiques).

Chaque fois que je sors de la maison, que je traverse la rue ou que je roule en voiture, une légère appréhension me gagne m'attendant à recevoir à tout instant un obus ou une balle fugitive, ou à côtoyer une voiture piégée; ma vie me semble soudain un bien précieux et dérisoire à la fois. J'essaie de ne pas penser à la mort dont l'ombre peuple les rues et les esprits. Je m'astreins à penser à autre chose: à ma femme que j'ai aimée et que j'aime toujours; à des amis lointains que j'ai quittés depuis longtemps. Je pense à mon pauvre pays que l'on crucifie chaque jour avec une cruauté qui rappelle celle des Vandales, des Huns et des Mongols. Je pense à mon LIBAN, jadis terre d'accueil et de tolérance, nié par un sectarisme aveugle, renié par ses amis et ses protecteurs, pour qu'il devienne la patrie-refuge des PALESTINIENS, ces damnés de la terre, devenus, à leur tour, d'impitoyables bourreaux.



« La mort... une aventure banale »

Et dans cette ambiance infernale, pour nous Libanais, assister à l'agonie de son pays est une épreuve intolérable; écrire devient un moyen de crier notre révolte et d'échapper au désespoir. Douze ans de guerre civile déjà! Notre patience, toujours approvisionnée d'espoirs de plus en plus lointains, se dissipe dans les plis de la violence. Bâisseurs de projets et d'avenir, de songe et de réalité, habitués à taquiner ou à défier la chance, nous avons appris — spécialement nous, chrétiens — à nous accommoder de l'incertitude devenue notre toile de fond et notre horizon. Depuis 12 ans, nous faisons l'apprentissage de la solitude, non pas la solitude de ceux qui vivent dans une grande métropole et où chacun est livré à lui-même, mais l'affreuse solitude de ceux que les autres nations ont abandonnés et l'horrible isolement des hommes livrés à un déchaînement de la fatalité sans que se tendent des mains secourables.

Le flux et le reflux de l'espoir, le désarroi d'un pays encerclé par une violence terrifiante, l'indifférence ou l'hostilité d'un Occident qui préfère les frissons de la bonne conscience au courage moral et à l'initiative audacieuse, une Ligue arabe pétrée de mauvaise foi et qui assiste benoîtement, satisfaite de l'éclatement du Liban parce que habitée par des chrétiens; telle est notre triste situation.

Malgré tout et en dépit de tout, nous gardons intacte la même combativité, le même désir de survivre, l'espoir vivace que le DROIT finira par l'emporter sur les ténèbres qui nous encerclent de toute part; car, nous avons une JEUNESSE pour laquelle la mort est devenue une aventure très banale.

Voilà ce que j'ai voulu mettre en évidence aux yeux de tous vos lecteurs; ils me comprendront avec beaucoup d'indulgence.

François GENADRY

Le DÉCLIC se languit dans le noir

En 1983, le gouvernement décidait de créer un programme de travaux communautaires (Déclic) pour aider les moins de 30 ans qui sont sur le Bien-être social. Ce programme a comme but de procurer du travail à nos jeunes adultes ainsi qu'un supplément de revenu.

Pour réaliser le programme, le gouvernement choisit des organismes à but non lucratif déjà existants ainsi que des établissements du réseau (hôpitaux, centres d'accueil).

Jusqu'à présent, ce programme dans la région de la Montérégie a aidé quelques centaines de jeunes adultes. Mais voici que depuis le printemps 1986 le gouvernement retarde, de semaine en semaine, l'annonce des montants pour la poursuite du programme ainsi que les décisions quant à son avenir. Ceci place nos jeunes et les promoteurs dans une grande insécurité émotive et financière.

Par les présentes, DECLIC prie le gouvernement de faire diligence pour faire connaître les montants qu'il entend consacrer à notre entreprise.

Françoise POTVIN

Lucie DUDOIT
Représentantes des promoteurs du programme travaux communautaires (Déclic)

Le rapport des sages: s'en prend à tort à une faculté de médecine

Monsieur Paul Gobeil
Président du Conseil du trésor et ministre délégué à l'Administration

La lecture des «rapports» du Groupe de travail sur la révision des fonctions et des organisations gouvernementales s'avère riche en émotions pour ceux qui ont vu grossir l'appareil gouvernemental et ses politiques au cours des derniers trente ans.

Cependant, j'aimerais pour l'instant m'attarder à une recommandation particulière, à savoir la disparition d'une faculté de médecine (2.3.3.), à savoir celle de l'Université de Sherbrooke (dixit Monsieur Lortie en conférence de presse, LA PRESSE, 8 juillet 1986, p. B-1).

Bachelier de l'U. de Montréal, docteur en médecine de l'U. de Sherbrooke, diplômé en psychiatrie de l'U. McGill et Ph.D. de l'U. Laval, j'ai, en tant que professeur de l'U. du Québec, une perspective plus «réseau» de la problématique soulevée par votre recommandation.

Indépendamment de la question de la progression des effectifs médicaux, il y aurait eu plusieurs autres raisons de ne pas ouvrir la faculté de médecine de Sherbrooke au moment où son existence fut décidée. Deux facteurs politiques favorisèrent grandement la création de cette faculté: la fierté locale qui militait pour le joyau de prestige que représente une faculté de médecine et l'embaras du gouvernement de l'époque avec un édifice dont la vocation initiale était celle d'un hôpital psychiatrique dont l'implantation aurait contrecarré les politiques issues du rapport Bedard sur les hôpitaux psychiatriques (1962). Un autre facteur, que j'appellerai, au sens large, «technologique» allait constituer un élément décisif dans cette aventure. En effet, la région de Sherbrooke ne sécrétait pas suffisamment d'élites médicales à elle seule pour pouvoir soutenir la création d'une faculté de médecine. Il y eût tout un regroupement progressif de jeunes médecins tant cliniciens que chercheurs en vue de créer une institution représentant une phi-

losophie nouvelle ou s'intégrerait à la perspective clinique, la perspective pédagogique, la perspective sociale et la perspective de la recherche. Si une pareille innovation avait pu être possible ailleurs, la faculté de médecine de Sherbrooke n'aurait probablement pas vu le jour. Je ne cacherais pas moi-même que, personnellement, bien qu'admis ailleurs, j'avais choisi la faculté de médecine de Sherbrooke à cause des espoirs innovatifs qu'elles représentaient, tout en sachant que le citoyen que j'étais, allait vivre dans un environnement rural à route non pavée à l'époque. J'ai déjà mentionné que j'ai par la suite étudié ailleurs. Ce qui m'inquiète de la recommandation de vos «rapports», c'est qu'elle engendre un phénomène analogue à celui des «animaux malades de la peste» ou le moins coupable est châté.

Afin d'éviter des considérations impressionnistes sur la «faucille de trop», j'aimerais que, si jamais on devait en arriver à supprimer une faculté de médecine, on évalue les différentes facultés de médecine du Québec en fonction de critères objectifs, notamment en termes de rendement social. Comment les diplômés d'une faculté s'inscrivent-ils dans les objectifs de santé du Québec? Quel est le taux de dispersion des diplômés dans les régions périphériques du Québec? Quel est le taux de diplômés oeuvrant dans des pratiques progressistes comme celles que vous favorisez à travers la recommandation de la création d'«organisation de préservation de la santé» (ou H.M.O.)?

D'un tout autre point de vue qui pourrait cependant aboutir à la même conclusion, pourquoi faut-il deux facultés de médecine à Montréal? Pourquoi pas une fusion?

Puisse ces réflexions tempérer tout empressement hâtif à mettre une recommandation plutôt inquiétante pour quiconque s'intéresse à l'évolution de la médecine au Québec.

Hubert WALLOT
professeur
Université du Québec
à Chicoutimi

Endettés de \$120 milliards

La presse canadienne nous apprend que la dette québécoise des municipalités, sociétés d'Etat et gouvernement du Québec s'élève à près de \$60 milliards. Ceci n'inclut pas notre quote-part (1/4) de la dette accumulée du gouvernement fédéral d'environ \$230 milliards. Globalement, les québécois — aux trois paliers

gouvernementaux sont endettés de près de \$120 milliards ou environ \$18,500 par personne. Malgré que nous vivions constamment au-dessus de nos moyens (la dette collective continue à augmenter de plus de \$10 milliards par année), un jour, il faudra payer la note. Le fait de différer toujours cette

échéance, sous la pression des groupes de gauche, nous mène collectivement vers un grand chaos social à court terme. Il suffira d'une récession économique pour nous catapulter vers une faillite financière globale, ce que souhaitent d'ailleurs beaucoup de leaders actuels.

Pierre MONTY

Des menés et des brochets

Nous nous doutions bien qu'un jour, on entendrait parler de l'école Notre-Dame-du-Lac (de Desbiens, au Lac St-Jean) dans le journal LA PRESSE parce que, voyez-vous, Jean-Paul Desbiens, alias Frère Untel, est originaire de cette localité, parce que Jean-Paul Desbiens, frère mariste, fut provincial de cette communauté à leur maison de Desbiens, parce que la communauté des frères maristes est propriétaire de l'école Notre-Dame-du-Lac, parce que la location de cette école à la Commission scolaire régionale du Lac St-Jean n'est pas sans intérêt économique pour la communauté, parce que Jean-Paul Desbiens, mariste, est fidèle à ses origines, à sa communauté, et que, connaissant son audience, il voulait aider ses pairs, sa communauté, même s'il ne connaissait pas autant le dossier qu'il ne le laisse croire à ses lecteurs. Il se garde bien de dire que le mené sous-entend son poids et sa grosseur, qu'il se veut plus gros qu'un brochet moyen et qu'il aime tenir les autres menés en otage.

Peut-être que ses informateurs l'ont quel que peu biaisé (pourtant il n'a besoin de personne pour se comporter de la sorte) et qu'ainsi, il tire à bout portant sur tout ce qui bouge, sans bien identifier les motifs et les décideurs d'aujourd'hui qui ne sont plus les mêmes qu'hier.

Peut-être est-ce là une vertu inutile que de vérifier ses sources et les cibles lorsqu'on a atteint une certaine crédibilité nationale en «charriant» les autres.

Nous n'avons pas votre érudition, vos études, votre temps de réflexion, nous n'avons pas votre plume, bref nous sommes du nombre des «épais» qu'en bon «agitateur» moderne vous pourfendez, mais sachez que nous sommes sortis de cette naïveté enfantine autrefois exploitée à satiété.

«L'épaisseur» est un talent également réparti par la Providen-

ce. Avec celle que nous avons, nous nous rendons utiles à notre collectivité avec dignité comme nos parents nous l'ont inculqué. Nous n'avons hélas pas appris à débâter sur le dos des autres sur la place publique. C'est une option professionnelle qui n'existe pas dans notre temps.

Après cette introduction, et pour la bonne lecture de vos «fans», nous daignons apporter les corrections suivantes:

- 1) il ne s'agit pas de la Commission scolaire d'Alma qui ne gère que l'enseignement primaire;
- 2) il s'agit plutôt de la Commission scolaire régionale du Lac St-Jean, laquelle gère le niveau secondaire sur un territoire de quinze (15) municipalités, toutes aussi importantes les unes que les autres, mais dont le siège social est au centre démographique et physique de son territoire, soit dans la ville d'Alma;
- 3) «la petite école», ça fait sympathique et ça donne l'impression que c'est une école primaire, «la dernière école du village» même, alors qu'il s'agit d'une école secondaire (secondaire I, II, III) totalisant moins de 200 élèves (jadis 600);
- 4) cette «petite école» est louée (145 000,00\$), annuellement, il est vrai, à la communauté des frères maristes alors que notre Commission dispose amplement de place dans l'une de ses écoles du même secteur;
- 5) ce n'est pas le seul endroit et secteur de notre territoire où des écoles ont été fermées pour le mieux-être éducatif des élèves (8,900 élèves en 1972; 3,700 en 1986). Les règles budgétaires sont ajustées sur la clientèle. Pour la bonne compréhension du dossier, cela eût été important pour vos lecteurs;
- 6) cette «petite école» sympathique n'offrait pas de secondaire

IV et V, faute d'élèves pour organiser des groupes décents, des options, pas plus d'ailleurs qu'elle n'offrait d'enseignement professionnel ou de service aux enfants en difficulté d'apprentissage; une «petite école privée», quoi!

7) cette «petite école» fut maintenue ces trois dernières années même si cela a contribué au déficit de notre Commission. Un référendum pour augmenter la taxe scolaire afin de sauvegarder les acquis a été fait et la population, même de ce secteur, a voté NON;

8) cette «petite école» génère trois (3) des quinze (15) emplois dans cette localité; à l'exception des deux (2) emplois créés par votre communauté, tous les autres sont protégés par la Commission;

9) l'économie de Desbiens fut jadis, peut-être, bien servie par le Juvénat administré par votre communauté (achats locaux, création d'emplois...) mais hélas, il est fermé le Juvénat, sans contestation, sans parade, sans éditorial, sans que la population les considère comme des «charognes», des apprentis «facistes de fond de cour». On abandonnait «une petite école de 600 pensionnaires» et c'était religieusement acceptable. Pourtant, cette population y croyait, elle, aux frères maristes...

L'on pourrait continuer ainsi pendant plusieurs pages (on le connaît le dossier, nous) pour relever vos propos qui, comme c'est votre habitude, cherchent plus à épater, à faire parler, qu'à éclairer, qu'à suggérer et qu'à bâtir.

Les décideurs d'aujourd'hui, vos charognes à vous, agissent plus qu'ils ne parlent. Ils assument leurs responsabilités pour le mieux-être pédagogique de 3,700 élèves.

Nous n'avons pas hélas le même observatoire que vous; est-il utile quand on voit «tout croche» et que l'on dit tant de choses «de travers»?

Quant à nous, les responsabilités que nous avons à prendre, elles sont prises, après mûres réflexions.

Votre réflexion n'est qu'un «feu d'artifice de plus» au Festival de Montréal. Ils (elles) (lecteurs, lectrices) ont eu droit à un beau «plat de mensonges» alors que nous, nous avons eu droit à une mesquine attaque et réflexion. Ça vous connaît, l'insolence fait partie de votre vie. S'il reste un peu de positif à l'insolence, il ne reste que le vide à la bêtise.

Comité exécutif
C.R.S. du Lac-St-Jean
Jacques TREMBLAY, président
Johanne LAROCHE,

Du lait à l'égot

Mardi, le 22 juillet dernier, le Téléjournal m'a laissé un désagréable arrière-goût de lait caillé dans la bouche. J'ai eu honte. Terriblement. J'ai été bouleversé en voyant ce producteur de lait de Notre-Dame-du-Lac déverser des centaines de litres de lait dans les égouts. Tous ceux qui ne mangent pas à leur faim ont vu ça eux aussi, en noir et blanc.

Comment peut-on en arriver là? On préfère jeter que donner. Je ne comprends pas.

Ce reportage nous présentait ensuite un homme de l'Association des producteurs de lait (je crois), qui nous disait qu'il est impossible d'acheminer ces surplus vers les pays du Tiers-monde. D'accord. Le Soudan, c'est pas la porte à côté. Mais Rimouski, Shawinigan, Coaticook, Montréal... ça n'est quand même pas si loin. Franchement incompréhensible.

Hélène PAQUET
Montréal

Jean-Marc CÔTÉ,
Jeanne-Mance MARTIN,
Richard COUTURE,
Andrée BLANCHETTE,
Claude OUELLETTE,
Robert GAGNE
commissaires

L'article signé par M. Jean-Paul Desbiens dans LA PRESSE du lundi 16 juin, intitulé: «Les brochets et les menés», portant sur la fermeture de l'école Notre-Dame-du-Lac, à Desbiens, au Lac-Saint-Jean, laisse songeur et nous nous devons de le dénoncer tant pour son fond que pour sa forme.

Ainsi, M. Desbiens accuse la Commission scolaire d'Alma d'avoir fermé l'école Notre-Dame de Desbiens. Nous nous devons de relever cette fausseté, erreur grossière s'il en est une, surtout pour quelqu'un qui prend quelques paragraphes pour dire à quel point il connaît la région et ses institutions.

L'école Notre-Dame dispense l'enseignement secondaire et de ce fait relève de la Commission scolaire régionale Lac-Saint-Jean. La Commission scolaire

d'Alma administre le niveau primaire et de ce fait, elle-même, ni ses officiers n'ont quoi que ce soit à voir avec la fermeture de cette école.

Il est vrai que les commissaires d'Alma siègent à la régionale. Nous aimerions faire remarquer cependant qu'ils y sont en minorité: sur 37 commissaires qui siègent à la C.S.R. Lac-Saint-Jean, 15 seulement viennent d'Alma, les 22 autres venant des secteurs environnants dont le secteur de Desbiens. Il est donc faux de prétendre que c'est Alma qui a décidé seule de la fermeture de cette école.

Le dossier de la fermeture de cette école n'étant pas de notre ressort, c'est la seule erreur que nous relevons. Nous laissons le soin à la commission scolaire concernée de relever, si le cœur lui en dit, les autres trop nombreuses erreurs et demi-vérités qui foisonnent dans le texte.

Nous aimerions cependant soulever un autre point: M. Desbiens semble mettre en doute l'impartialité des commissaires et de ses officiers.

Pour la bonne compréhension

de ses lecteurs, nous aurions aimé que M. Desbiens souligne que les frères maristes perdent un revenu de locations de près de \$150,000 car cette école leur appartient. Quand on sait que M. Desbiens est lui-même membre de cette communauté, il est à se demander s'il est aussi impartial qu'il ne le laisse croire. On peut également se demander si la virulence de son texte ne vient pas de ce fait, car souvent quand on attaque le portefeuille, on attaque également le cœur et la raison.

Nous ne nions pas le droit à M. Desbiens de prendre faits et actes en faveur du maintien de l'école Notre-Dame-du-Lac; cependant nous aurions pu espérer, d'un homme de sa stature et de sa renommée un peu plus de dignité.

En terminant, la Commission scolaire d'Alma et ses officiers se rendent disponibles pour rappeler à M. Desbiens les structures des commissions scolaires de notre territoire.

La Commission
Scolaire d'Alma
Le président
Nicol TREMBLAY

ESPECÈ EN VOIE DE DISPARITION

TEMPUS FLIGIT CONDO FLIGIT

Le temps s'envole, et voilà que disparaissent les dernières résidences disponibles au Sanctuaire du Mont-Royal. Irrémédiablement. Le projet de condominiums qui a connu le plus de succès au Canada en connaîtra donc jusqu'à la fin. Parce que les gens qui recherchent une habitation à la hauteur de leurs goûts savent où la trouver.

A l'abri des bruits de la ville, mais au cœur de la vie urbaine. Nichée sur le flanc de la montagne et inondée de soleil. Avec des surfaces habitables immenses, qui peuvent être aménagées au gré de votre imagination.

Le Sanctuaire du Mont-Royal: un nouveau mode de vie, un nouveau bien-être, à découvrir... avant qu'il ne disparaisse!

DERNIERE PHASE... DERNIERE CHANCE! le sanctuaire du mont-royal

Accédez à un nouveau mode de vie

CONDOMINIUMS PRIVILEGES EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT, 6100 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-5000. DE PREFERENCE SUR RENDEZ-VOUS.

1 ch. à coucher: 1,026 pi car. • \$445,500 • 2 ch. à coucher: 1,323 pi car. • \$595,500 • 3 ch. à coucher: 1,710 pi car. • \$726,500 • Penthouses: 2,519 pi car. • \$477,000

(SELON DISPONIBILITÉ)

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h à 17h.	
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Press	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Publicités classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

Claude Jasmin abandonne Lance et Compte et \$84 000

■ Claude Jasmin ne participera pas à la rédaction de la deuxième partie du téléroman *Lance et compte*, qui prendra l'affiche les mardis soirs à 8 h, à partir de septembre, à Radio-Canada.

CAROLINE MONTPETIT

« J'avais cru être engagé comme co-scénariste de l'émission, comme l'auteur de *La Petite Patrie* et de *Pointe-Calumet*. Puis, je me suis aperçu que je devenais plutôt une espèce de script-éditeur des textes de Réjean Tremblay. »

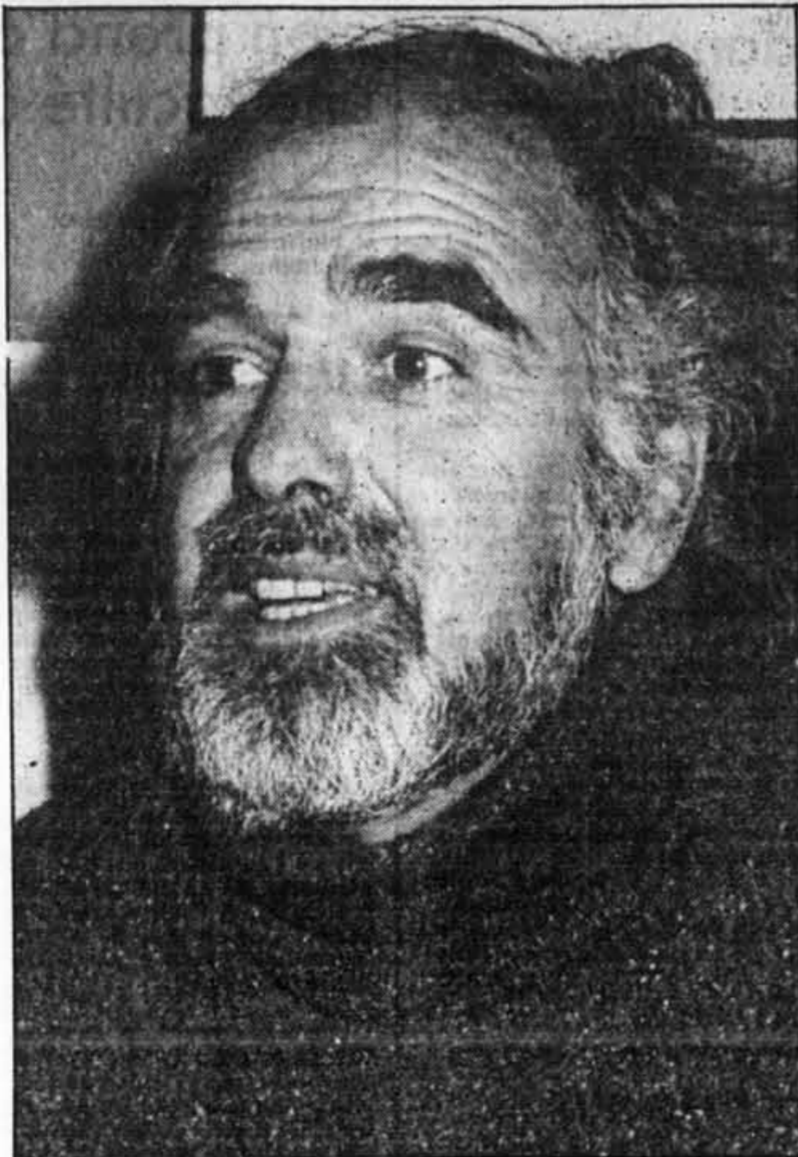
C'est en effet le chroniqueur sportif de LA PRESSE qui a rédigé, jusqu'à maintenant, les premiers jets de tous les épisodes de la série télévisée, dont le scénario tournera autour d'une équipe de hockey québécoise.

« Peu de personnes détiennent une solide connaissance du monde du hockey et savent écrire à la fois, précise d'ailleurs Tremblay. Et chacun des épisodes de la série *Lance et Compte*, dont certains se déroulent en Union Soviétique et en Autriche, par exemple, doit être fait avec beaucoup d'exactitude. »

Tremblay et Jasmin affirment tous deux, toutefois, que la démission de Jasmin s'est conclue en toute amitié.

« Réjean et moi nous entendons très bien pour manger ensemble, lance Jasmin. Mais pour travailler, c'est une autre histoire... »

La première partie de la série, qui est déjà complétée, avait été écrite conjointement par Réjean Tremblay et l'écrivain québécois Louis Caron. C'est lorsque ce dernier a choisi, il y a quelques semaines, de ne pas participer à la deuxième série de treize émissions, que Jasmin a été approché par l'équipe de production de la série. Depuis sa démission, c'est un troisième auteur, Jacques Jacob, qui s'occupe de travailler les versions de Tremblay.



Claude Jasmin

Le réalisateur de l'émission, Richard Martin, ne s'inquiète pas outre mesure de l'homogénéité d'un scénario travaillé à plusieurs.

« Nous aurions aimé que Jasmin participe à l'émission. Mais sa démission ne change pas vraiment nos plans. L'émission gardera quand même son cachet, son style. »

Et parlant de cachet, ce ne

sont pas les sous qui manquent, pour financer la scénarisation de *Lance et Compte*, qui sera non seulement diffusé sur le réseau anglais de Radio-Canada, mais aussi sur la chaîne française TFI, à partir de janvier.

« J'ai refusé un revenu global de \$84.000, de commenter Jasmin. Sans compter les retombées financières de la diffusion en Europe. »

Les auditeurs pourront écouter Sexually Speaking à CKGM

■ Vous éprouvez des problèmes sexuels? Vous vous demandez comment rendre vos rapports avec votre partenaire plus satisfaisants? Un simple coup de téléphone et le Dr Ruth, via satellite... et grâce aux efforts de la station radiophonique CKGM, vous conseillera sans fausse pudeur.

DANIELLE BONNEAU

La station CKGM a diffusé, dimanche soir, sa deuxième émission de la série *Sexually Speaking*, animée par la célèbre Dr Ruth Westheimer, et produite par la chaîne radiophonique américaine NBC. C'était toutefois une première, puisque les Montréalais ont alors pu la rejoindre directement par téléphone, à New York, et lui demander conseil, tout comme l'ont fait les intéressés de 81 villes américaines et de neuf villes canadiennes.

La spécialiste en thérapie psycho-sexuelle était tout excitée de voir que ses propos étaient écoutés « internationalement ». Elle s'est empressée de souhaiter la bienvenue à ses nouveaux auditeurs et s'est exclamée de joie lorsque la première Canadienne à lui adresser la parole, une femme de Saskatchewan, lui a fait part de ses préoccupations.

Tout peut être discuté avec le Dr Ruth. Si l'émission de dimanche est représentative, on peut y parler d'homosexualité, de plaisirs sexuels, de peines d'amour, d'échanges entre couples « libérés », etc. Le Dr Ruth a un style très décontracté qui instruit... et divertit son public.

La diffusion de l'émission, souligne M. David Wolfe, directeur de la programmation à CKGM, s'inscrit dans l'effort que poursuit la station radiophonique, depuis cet hiver, de plaire à un auditoire formé en



Mme Ruth Westheimer

majorité d'adultes âgés entre 25 et 49 ans.

Pour les habitués des émissions de télévision *The Tonight show*, *Late Night with David Letterman* et *Merv Griffin*, le Dr Ruth est une figure familière dont la réputation n'est plus à faire. Mais pour les moins avertis, la voix chevrotante au fort accent étranger peut surprendre. Surtout lorsqu'on porte attention à la nature de conseils prodigués.

Le Dr Ruth parcourt les États-Unis, parlant de sexualité très ouvertement à qui veut l'entendre. Et ils sont nombreux, ceux qui accourent pour écouter ses leçons d'éducation sexuelle. En plus d'avoir écrit deux livres et d'animer un

programme d'une heure sur les ondes d'une chaîne de télévision nationale, la thérapeute a mis en marché un jeu de société, *Dr. Ruth's Game of Good Sex*, et un vidéocassette, *Terrific Sex*.

La station CKGM s'est basée sur le succès phénoménal que remporte son émission de style « lignes ouvertes », aux États-Unis, pour négocier un contrat d'exclusivité avec les agents de la thérapeute. On peut dorénavant écouter l'émission tous les dimanches soirs, de 22 h à 24 h. Ceux qui sont armés de patience pourront joindre directement le Dr Ruth, à son studio newyorkais. Ils n'auront qu'à composer, sans frais, le 1-800-635-5483.

AU FESTIVAL DE TAORMINA

Nouveau prix à Denys Arcand

■ (PC) — « Le déclin de l'empire américain », le long métrage de Denys Arcand, continue de remporter des hon-

neurs. Il vient en effet de mériter le prix de la presse italienne au Festival de Taormina qui s'est déroulé du 17 au 26 juillet.

Le long métrage de fiction fera par ailleurs partie de la sélection officielle du prochain festival de New York qui se déroulera en octobre.

À Rio de Janeiro

Enfin, du 20 au 29 novembre. « Le déclin » représentera le Canada à la compétition officielle du Festival international de Rio de Janeiro. Ce sera la première fois qu'un film canadien est invité à cette manifestation.

Reagan honore V. Horowitz

■ WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a remis hier la médaille de la liberté au pianiste Vladimir Horowitz qu'il a qualifié « d'émissaire de bonne volonté en direction du peuple d'Union soviétique ».

La récente tournée de Vladimir Horowitz en URSS « nous a rappelé l'humanité commune à tous les peuples » et constituait un « pèlerinage de paix », a-t-il ajouté lors d'une cérémonie à la Maison Blanche.

Le président américain a qualifié Vladimir Horowitz de « plus grand pianiste vivant », en reprenant les termes d'un critique britannique, et de « plus grand pianiste depuis Liszt ».

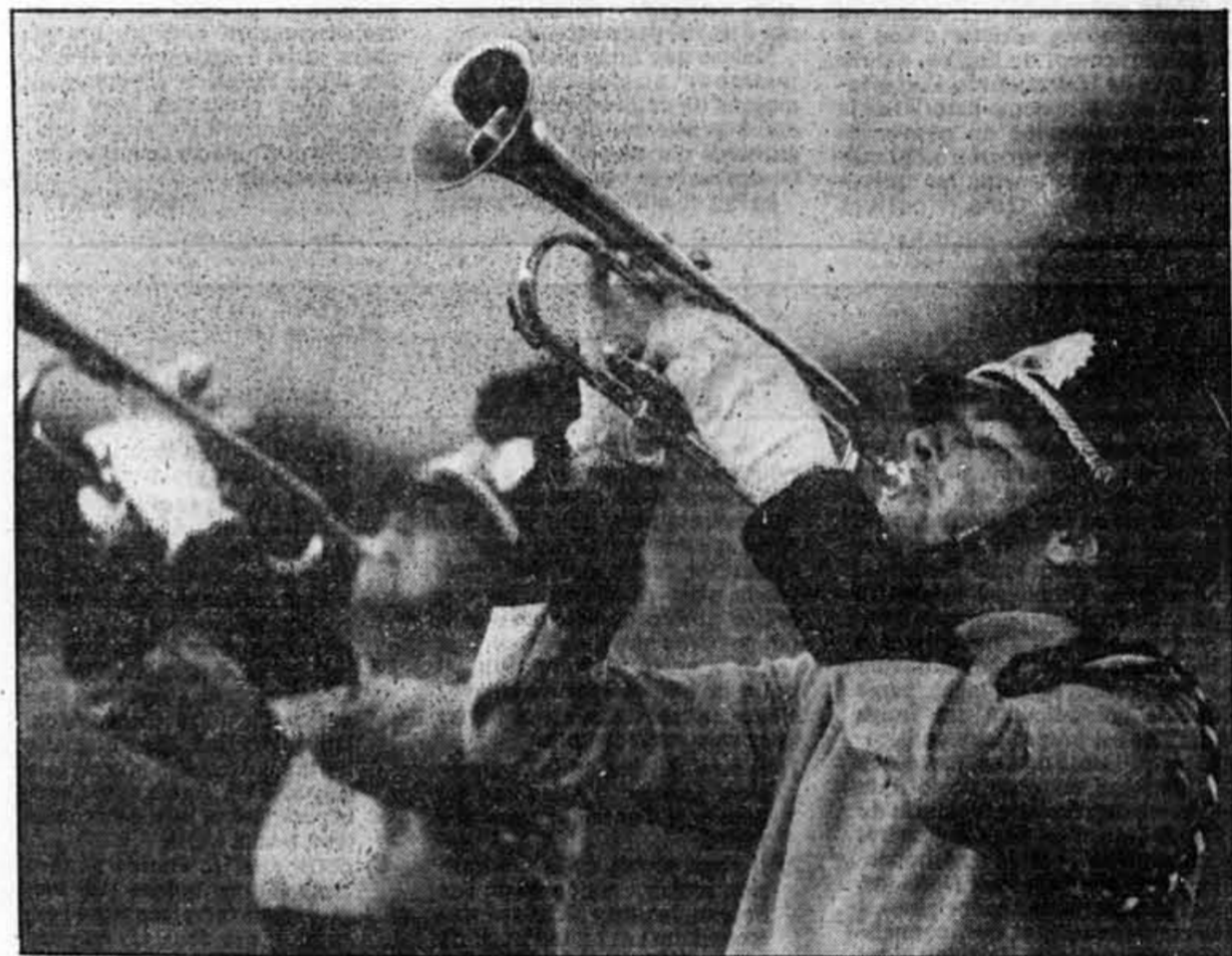
TV Ontario et Global face au CRTC

■ OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes (CRTC) a fait savoir, hier, qu'il tiendra des audiences publiques, à compter du 23 septembre, en ce qui concerne le renouvellement des permis de diffusion de Global Communications et de TV Ontario.

Les audiences, qui se tiendront à Toronto, permettront aux commissaires d'examiner — pour ce qui est du réseau Global, qui transmet dans le sud de l'Ontario — le contenu canadien et d'évaluer la performance dans le passé de ce réseau régional.

La CRTC a notamment demandé à Global de lui indiquer en détails ce qu'il entend faire pour donner, à l'intérieur de sa programmation, plus d'importance à l'art dramatique canadien et aux émissions destinées aux enfants.

Pour sa part, le réseau TV Ontario demande un renouvellement de permis pour son secteur de la télévision éducative; de plus, il désire utiliser le canal qu'il possède déjà pour diffuser sa programmation anglaise et obtenir un nouveau permis pour un canal devant diffuser séparément en français.



14e compétition de corps de clairon

Hier soir, le stade municipal de Verdun accueillait la 14e édition de la compétition de corps de clairon Invitation Québec. Sept formations américaines et canadiennes se sont affrontées devant quelques 5 000 spectateurs. Classique, jazz ou façon Broadway, chaque corps s'est déployé avec couleurs et entrain sous un ciel radieux. Ces jeunes de 14 à

21 ans n'étaient à Montréal que pour un seul soir avant de poursuivre une tournée qui les conduit dans 50 villes nord-américaines. Leur récompense? Participer. Chantal Arsenault, une Québécoise qui a 11 ans de corps et clairons à son actif, est formelle: « C'est un feeling que tu n'oublies jamais! »

photo Pierre Côté, LA PRESSE

Louis Quilico fête ses 35 ans de carrière

■ Le grand baryton canadien Louis Quilico célèbre 35 ans de carrière. Pour souligner cette date importante, il se produira

VÉRONIQUE Robert

collaboration spéciale

jeudi prochain au Festival d'été de Lanaudière, en compagnie du soprano Michèle Boucher. Son épouse, Lina Pizzolongo, sera au piano. Le récital aura lieu à 20h30 à la salle Rolland-Brunelle du Cégep Joliette-De Lanaudière.

Puis, le 2 août à 20 h, à la salle Gilles-Lefebvre au Centre d'arts d'Orford, M. Quilico donnera un récital en solo.



Louis Quilico

Hamelin à l'Orchestre symphonique de Laval

■ Dans l'édition de samedi dernier, nous mentionnions que le prochain concert du pianiste Marc-André Hamelin au Québec aurait lieu les 12 et 13 décembre prochains avec l'Orchestre des Jeunes du Québec.

Il est maintenant confirmé que M. Hamelin se produira avant cette date avec l'Orchestre symphonique de Laval, dirigé par M. Gilbert Patenaude, les 1er, 2 et 4 octobre prochains. Les trois concerts se tiendront à la Maison des Arts de Laval, au 1395 ouest, boul. de la Concorde, à 20h. Au programme: le *Quatrième Concerto* de Saint-Saëns.

Eva Baraian au Festival de l'Opéra

■ Vu le mauvais temps cet été, les îles de Terre des Hommes ont connu une moins grande affluence que prévu. En conséquence, le Festival de l'Opéra sera peut-être obligé de fermer prématurément le 10 août. A moins que ses spectacles du samedi et du dimanche se remplissent cette fin de semaine-ci. Ce qui est fort probable puisque, étant donné les circonstances, on a avancé la participation de l'excellente soprano roumaine Eva Baraian, gagnante du Prix Madame Butterfly à Tokyo en mai dernier.

On peut se renseigner au 397-0205.

CHOIX D'ÉMISSIONS

PAR MARIO FONTAINE

21:00 (7) « Le diable bat sa femme et marie sa fille » Une journée pas comme les autres pour un groupe de paysans hongrois, qui reçoivent la visite d'un haut fonctionnaire.

(8) Comrades

Cette série hebdomadaire tournée en Union soviétique n'a pas reçu la publicité qu'elle mérite. Ce soir on découvre une ville qui n'a rien de glacial, Samarkand, dominée par la communauté musulmane.

HORAIRE RÉVISÉ

20:00 (15) (16) (20) Station Soleil *Special Country*. Invités: Denis Champoux, Steve Faulkner, Richard Morissette et June-Carol Lalanne.

Annie Lennox ne doit plus son talent à son caractère androgyne

■ (d'après CP) — C'est plus comme vedette pop androgyne que comme chanteuse qu'Annie Lennox s'était acquise une réputation internationale, en 1983, lorsque les *Eurythmics* prirent les ondes d'assaut avec « Sweet Dreams ».

Mais l'arrivée sur le marché du cinquième album du groupe, « Revenge », consacre Lennox comme l'une des grandes chanteuses blanches de sa génération, tandis que le guitariste Dave Stewart est devenu une sorte d'enfant prodige.

« Revenge » ne représente pas un pas de géant par rapport à l'album de l'an dernier, « Be Yourself Tonight », mais c'est un nouvel exemple de la merveilleuse synthèse musicale qu'opèrent les *Eurythmics*, depuis les Beatles jusqu'à Led Zeppelin, en passant par Donna Summer.

Après s'être écartés du synth-pop qu'ils avaient aidé à populariser au début des années 1980, Lennox et Stewart se complaisent désormais dans le territoire Motown. Cette musique musclée est parfaitement adaptée aux cordes vocales de la chanteuse, dont la voix puissante ne manque jamais d'étonner par sa finesse contrôlée, pour n'éclater qu'au moment précis. Revenge est plein de mépris (Missionary Man), de querelles d'amoureux (Thorn in My Side) et de joie de vivre (Let's Go!).

Les talents musicaux de Stewart sont tout aussi remarquables, et les sons qu'il tire de sa guitare et de son harmonica donnent à Revenge un caractère futuriste qui rappelle souvent, toutefois, l'enthousiasme d'un James Brown de 1966.



« Revenge », le cinquième album des *Eurythmics*, consacre Annie Lennox comme l'une des grandes chanteuses blanches de sa génération, et révèle le guitariste Dave Stewart comme une sorte d'enfant prodige.

Walter Matthau est critique pour son dernier film *Pirates*

■ BEVERLY HILLS, Californie (d'après AP) — C'est en boitant que Walter Matthau a fait son apparition, hier, au Club de tennis de Beverly Hills. Mais pourquoi boitait-il ? Se préparait-il à un autre des rôles de vieux lion rugissant qu'il nous réserve depuis quelque temps ?



Walter Matthau personnifiant Capitaine Rouge dans *Pirates*

« Je boite parce que je me suis déchiré un ligament en traversant en courant le Pacific Coast Highway pour tenter d'échapper aux voitures qui menaçaient à tout moment de m'écraser », explique l'acteur, sans préciser toutefois pour quelle raison il s'était placé dans cette périlleuse situation.

Matthau s'installa en geignant à une table, sur la terrasse, où il fut immédiatement assailli par une serveuse qui commença par le remercier des deux billets qu'il lui avait fait livrer pour son nouveau film, *Pirates*, réalisé par Roman Polanski. La jeune femme affirma qu'elle avait trouvé le film « absolument merveilleux », mais Matthau s'est montré considérablement moins enthousiaste.

« Pour le caractère et l'atmosphère, je lui donnerais quatre étoiles, mais certainement pas pour l'intrigue et l'action. Polanski est un génie lorsqu'il s'agit de donner du réalisme à un film, mais je n'ai pas aimé le scénario, que je ne comprends toujours pas : il y a d'abord le bateau et les pirates ; puis ce sont les pirates contre le bateau ; et enfin le bateau contre les pirates. Je n'ai rien trouvé de drôle là-dedans, ou même d'amusant. Et l'idée de nager, de me hisser à bord et de me battre au sabre sur une jambe pendant cinq ou six mois en Tunisie ne me souriait pas particulièrement.

« Ce fut mon fils cadet, Charlie, qui me fit changer d'idée. Il m'a dit : 'Il faut que tu accepte cette offre, Papa. Tu auras une occasion unique de travailler avec Roman Polanski, l'un des plus grands metteurs en scène de notre époque. C'un rôle qui pourrait changer ta carrière du tout au tout' ».

Et Matthau accepta. Mais, lorsque les six mois prévus se transformèrent en une année — deux mois de préparatifs et dix mois de tournage — il a dû se demander s'il avait pris la bonne décision.

Seul Américain de toute la distribution, Matthau était entouré de gens parlant des langues qui lui étaient totalement inconnues. « Polanski », dit-il, « parlait polonais aux cascadeurs, italien aux spécialistes du truquage, et français aux maquilleurs et aux acteurs français. Puis il engueulait tout le monde parce qu'ils ne parlaient pas anglais. » Ce film est tourné en anglais, « et je veux que tout le monde parle anglais ».

L'acteur souligne que même s'il se querellait souvent avec Polanski, il ne pouvait que respecter le talent et les connaissances du réalisateur.

« J'aime me disputer avec les metteurs en scène, cela m'aide à me mettre dans la peau de mon personnage. Chaque fois que je n'étais pas d'accord avec Polanski, je ne manquais pas de le lui dire. Il est affligé d'un ego démesuré, et c'était très dur pour lui d'accepter l'avis d'un acteur américain. »

Cette expérience, conclut Matthau (un joueur invétéré), a eu au moins un avantage : « Elle m'a forcé à me tenir pendant toute une année à l'écart des preneurs aux livres ».

Le fils de Ryan O'Neal en justice

■ ANNAPOLIS, Maryland (AFP) — Le fils de l'acteur américain Ryan O'Neal a été inculpé, lundi, à Annapolis, Maryland, d'homicide involontaire sur la personne du fils du metteur en scène Francis Ford Coppola, décédé le 26 mai dernier dans un accident de bateau, a-t-on appris de source judiciaire.

THÉÂTRE D'ÉTÉ

Théâtre d'été "Le Saint-Laurent"
de Charron

2405 ILE CHARRON - LONGUEUIL - QUÉBEC J4G 1R6

LE RETOUR DU COLONEL

comédie de: BRICAIRE et LASAYGUES
mise en scène de: FRANCOIS CARTIER
scénographie de: CLAUDE FORTIN

avec
GUILDA • RÉJEAN LEFRANÇOIS
et
FRANÇOISE LEMIEUX
BERNARD FORTIN • DIANE AUBIN

JUSQU'AU 23 AOÛT, MARDI au VENDREDI: 20h30 — SAMEDI: 19h00 et 22h30

Reservations: (514) 651-5250 — PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES
PRODUCTION: "Les Productions Rejean Lefrançois Inc."

Les Productions de L'Art Concert

NUITS LIBERTINES et PORTE-JARRETTES

Avec Helene Mondoux, Garol Jones, Patrice Bissolnette, Pierre-Carl Trudeau

Choregraphie Dominique Giraldeau
Mise en scène Philippe Grenier

ENTRÉE: 10\$
SAMEDI: 12\$

FORAITS D'INER-SPECTACLE A PARTIR DE 22\$ (SAMEDI: 24\$)

Du mardi au vend. 21H00
Sam.: 19H30 et 22H30
Dim.: 20H00

1-373-3262

31, 1140 RUE E. (Route 132)
Entre Beauchemin et Valleyfield

Le Reine Elizabeth
anthe

THÉÂTRE • SALLE DE CONCERTS

PRÉSENTE
LA COMÉDIE MUSICALE DE
MARGUERITE MONNOT
ALEXANDRE BREFFORT

FORAITS D'INER-SPECTACLE A PARTIR DE 22\$

IRMA LA DOUCE

Les productions de Gate Concert Inc.

Le Reine Elizabeth
Hôtels CN

ENTRÉE: 10\$
SAMEDI: 12\$

À L'AFFICHE du mercredi au dimanche
Mer. - Jeu. - Ven. 21 h
Sam. 19 h 30 - 22 h 30
Dim. 20 h

Res. 861-3511
Local 2227, 2228, 2230

la presse

bonjour! Québec

PRÉSENTE LE

FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE

1-759-7636

Informations et réservations
téléphoniques:

CE SOIR 20h30 soirée CORELLI

L'ensemble CLAUDE GERVAISE

Programme: Le bal chez Rabelais

Église de Lavaltrie
Billets en vente à la porte

31 JUILLET 20h30

LOUIS QUILICO, baryton
MICHÈLE BOUCHER, soprano
LINA PIZZOLONGO, pianiste

Programme: Lieder de Strauss et de Mahler
Mélodies françaises et italiennes de Duparc, Donizetti, Verdi, Cavelli. Duo de Verdi et Leoncavallo.

Salle Roland-Brunelle,
Cégep Joliette-De Lanaudière.
Billets en vente à la porte.

soirée du MAURIER

2 AOÛT 20 h 30

Soirée commanditée par Bell Canada

HEINZ HOLLIGER, hautboïste
JOHN STEELE RITTER, pianiste

AU PROGRAMME: Mozart, Beethoven, Britten, Stéfán, Wolfe, Antal Dorati.

Billets en vente à la porte

5 AOÛT 20h30 soirée CORELLI

LUCILLE BRAIS, harpiste

Le Quatuor de Flûtes Traversières «Linos»:
Marie-Andrée Benny, Danièle Bourget, Virginia Spicer, Heather Howes.

Église du Village Canadiana Moore de Rawdon
Billets en vente à la porte

Billets à tous les comptoirs TICKETRON
(Visa, MasterCard) (514) 288-3782 et à la librairie René Martin (Joliette)

TOUS LES MARDIS Admission: 2.50\$

Incluant tous nos films 70 MM

C'est bientôt votre anniversaire? Le directeur du cinéma Loew's portera une attention particulière à votre groupe. Pour information: 861-7437.

Week-end de terreur (APRIL FOOL'S DAY)

Le PARISIEN 400 STE CATHERINE O. 866-3856

LES INTERDITS DU MONDE (Dolby Stereo)

Le PARISIEN 400 STE CATHERINE O. 866-3856

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS

LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776

GREENFIELD PARK 590 BOLL. TASCHE RE AU 671-6129

VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353-7890

Le PARISIEN 400 STE CATHERINE O. 866-3856

VERSION FRANÇAISE TOM CRUISE TOP GUN

LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776

Le PARISIEN 400 STE CATHERINE O. 866-3856

GREENFIELD PARK 590 BOLL. TASCHE RE AU 671-6129

VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353-7890

ÉGALEMENT EN VERSION ANGLAISE AU: 70MM DOLBY STEREO PALACE 696 STE CATHERINE O. 866-6961

Ruthless People

LOEWS 954 STE CATHERINE O. 861-7437

KENT 6000 SHERBROOKE O. 489-9103

DORVAL 260 AVE. DORVAL 631-8586

LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776

Heartburn

LOEWS 954 STE CATHERINE O. 861-7437

Le CINÉMA 3175 AVE. GREENE-WESTMOUNT 631-2477

FERRIS BUELLER'S DAY OFF

A PARAMOUNT PICTURE

PALACE 696 STE CATHERINE O. 866-6961

Cinéparc DOLLARD TRANS CANADIENNE 314 511 6842

KENT 6000 SHERBROOKE O. 489-9103

FAIRVIEW CENTRE FAIRVIEW 688-7776

CLUB PARADISE

PALACE 696 STE CATHERINE O. 866-6961

YORK 3407 STE CATHERINE 633-9471

CAPITOL 847 STE CATHERINE O. 863-0441

PLACE DU PARC 3375 AVE. DU PARC 844-9470

DORVAL 760 AVE. DU PARC 633-8586

RUNNING SCARED VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LOEWS 954 STE CATHERINE O. 861-7437

MAXIMUM OVERDRIVE

VERSION ORIGINALE ANGLAISE AUCUN LAISSEZ-PASSER

PALACE 696 STE CATHERINE O. 866-6961

Le PARISIEN 400 STE CATHERINE O. 866-3856

LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776

PLACE DU PARC 3375 AVE. DU PARC 844-9470

Cinéparc DOLLARD TRANS CANADIENNE 314 511 6842

Le fils de Ryan O'Neal en justice

2e film au ciné-parc «Young Sherlock Holmes»

QUOI FAIRE

AUJOURD'HUI

Pour cette chronique, veuillez adresser vos lettres comme suit: «Quoi faire aujourd'hui» LA PRESSE, 7, Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

COLLECTES DE SANG: 29 juillet: à l'Hôpital de Montréal pour enfants, salle Ross, 2300, rue Upper, de 10 h à 16 h; à Saint-Jacques-de-Montcalm, école Saint-Louis-de-François, gymnase, 4, rue du Collège, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30; 30 juillet: au Stade Olympique, niveau 200, de 10 h à 19 h 30.

Le groupe Solidarité-Psychiatrie offre cet été une nouvelle session d'activités: expression dramatique, créativité, expression de soi, conscience du corps, expression du mouvement, écriture. Il organise aussi des discussions autour de la folie, ainsi que des activités sportives. Renseignements: 271-1653.

3: 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 35, 19 h 25, 21 h 15.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «The duellists»: 19 h. «The romantic englishwoman»: 21 h.
CRÉMAZIE: «Le déclin de l'empire américain»: 12 h 30, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 21 h 35.
CRYSTAL: «The hits», «Crimes of passion», «Les exploits érotiques de Juan».
DAUPHIN (1): «Pirates»: Du lun., au ven., 19 h, 21 h 25. Sam. et dim.: 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 25.
DAUPHIN (2): «Souvenirs d'Afrique»: Du lun., au ven.: 20h. Sam. et dim.: 14 h, 17 h, 20 h.
DÉCARIE (1): «Labyrinth»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
DÉCARIE (2): «Back to School»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Mer.: 13 h, 15 h, 17 h, 21 h 45.
DORVAL (1): «Aliens»: 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35.
DORVAL (2): «My little pony»: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15. «Ruthless Peoples»: 19 h 15, 21 h 15.
DORVAL (3): «Club Paradise»: 12 h 15, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 55, 21 h 50.
ÉLYSÉE (1): «Une romance cruelle»: 19 h, 21 h 30.
ÉLYSÉE (2): «Neige»: 19 h 15, 21 h 15.
L'ÉRAMITAGE: «Hannah et ses sœurs»: 19 h, 21 h 30.
EVE: «Under covers»: 10 h 10, 12 h 55, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 15. «Twilight pink»: 11 h 40, 14 h 25, 17 h 15, 20 h.
FAIRVEIN (1): «Ferris Bueller's day off»: Ven., sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. En sem.: 19 h 15, 21 h 15.
FAIRVEIN (2): «The great mouse detective»: Ven., sam., dim.: 12 h 55, 14 h 35, 16 h 15, 18 h, 19 h 35, 21 h 15. En sem.: 18 h, 19 h 35, 21 h 15.
GREENFIELD (1): «Le clochard de B. H.»: Ven., sam., dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. En sem.: 19 h 20, 21 h 20.
GREENFIELD (2): «Top Guns»: Ven., sam., dim.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. En sem.: 19 h 15, 21 h 25.
GREENFIELD (3): «Great mouse detective»: Ven., sam., dim.: 12 h 55, 14 h 35, 16 h 15, 18 h, 19 h 35, 21 h 15. En sem.: 18 h, 19 h 35, 21 h 15.
GUY: «Stephanie's last story»: 12 h 10, 15 h 15, 18 h 20, 21 h 45. «Never sleep alone»: 13 h 30, 16 h 30, 19 h 30.
IMPÉRIAL/ALIENS: 11 h, 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35. Ven., sam., dernier spectacle: 19 h 21 h 35. Ven., sam., dernier spectacle: 19 h 21 h 35.
JEAN-TALON: «Moment de vérité 2»: 19 h 10, 21 h 10.
KENT (1): «Ferris Bueller's day off»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
KENT (2): «My little pony»: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15. «Ruthless Peoples»: 19 h 15, 21 h 15.
L'AMOUR: «Taboo american style part 3»: 12 h, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 20.
«Griffiends»: 13 h 25, 16 h 10, 19 h, 21 h 45.
L'AUTRE CINÉMA: «Shoah 2ième volet»: 18 h 30. «Playtime»: 19 h. «Les vacances de M. Hutoy»: 21 h 30.

LAVAL (1): «Aliens»: 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35.
LAVAL (2): «Le clochard de B. H.»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
LAVAL (3): «Maximum overdrive»: 12 h 35, 15 h 50, 17 h 45, 19 h 40, 21 h 40.
LAVAL (4): «Ruthless people»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
LAVAL (5): «My little pony»: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15. «Top Guns»: 19 h 15, 21 h 25.
LETHÉ CINÉMA: «Heart burns»: 19 h 20, 21 h 30.
LOEWS (1): «Heart burns»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15 h 20. Ven., sam., dernier spectacle: 23 h 20.
LOEWS (2): «Ruthless Peoples»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Ven., sam., dernier spectacle: 23 h 15.
LOEWS (3): «Ruthless Peoples»: 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15. Ven., sam., dernier spectacle: 22 h 15.
LOEWS (4): «Running Scared»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Ven., sam., dernier spectacle: 23 h 30.
LOEWS (5): «Great mouse detective»: 12 h 55, 14 h 35, 16 h 15, 18 h, 19 h 35, 21 h 15.
MILIEU (5380 St-Laurent): «La valse du Danube»: 19 h 30 et 21 h 30.
ODEON LAVAL (1): «Moment de vérité 2»: 19 h 15, 21 h 15.
ODEON LAVAL (2): «Coeur circuit»: 19 h, 21 h.
OMEGA (1): «Poltergeist 2»: Lun., au jeu.: 21 h 55. Ven., sam. dim.: 13 h 30, 17 h 45, 21 h 55. «L'année du dragon»: Lun., au jeu.: 19 h 30. Ven., sam., dim.: 15 h 10, 19 h 30.
OMEGA (2): «Rêves de sexe»: Lun., au jeu.: 19 h 30, 22 h. Ven., sam., dim.: 14 h 15, 16 h 50, 19 h 25, 22 h. «Origine nuptiale»: Lun., au jeu.: 20 h 45. Ven., sam., dim.: 13 h, 15 h 35, 18 h 10, 20 h 45.
QUIMETOSCOPE: «Sans toit ni loi»: 19 h 30, 21 h 30. «Qui a tiré sur nos histoires d'amour»: 19 h, 21 h.
OUTREMENT: «The Glenn Miller Story»: 19 h. «Brazil»: 21 h 15.
PALACE (1): «Top Guns»: 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven.: 23 h 30.
PALACE (2): «Club Paradise»: 12 h 15, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 55, 21 h 50. Dernier spectacle ven.: 23 h 45.
PALACE (3): «Maximum overdrive»: 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45, 18 h 45, 20 h 45. Dernier spectacle ven.: 22 h 45.
PALACE (4): «Maximum overdrive»: 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45. Dernier spectacle ven.: 23 h 45.
PALACE (5): «Ferris Bueller's day off»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30. Dernier spectacle ven.: 22 h 30.
PALACE (6): «Ferris Bueller's day off»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 30.
PAPINEAU (1): «Rêves de sexe»: 12 h, 14 h, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 30. «Origine nuptiale»: 13 h 10, 15 h 35, 17 h 55, 20 h 20.
PAPINEAU (2): «Insatiable II»: 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 30. «Partenaires demandés»: 13 h 10, 16 h 55, 20 h 35. «Les sœurs secrètes»: 14 h 25, 18 h 10, 21 h 50.
PARADIS (1): «Sauve qui peut»: 19 h 15, 21 h 15.
PARADIS (2): «Moment de vérité 2»: 19 h, 21 h.
PARADIS (3): «Cobra»: 19 h, 20 h 45.
PARIS (1): «2010»: 19 h. «Sauve qui peut»: 21 h 05.
PARIS (2): «Le fil de Beverly Hills»: 19 h. «Top Guns»: 20 h 55.
PARISIEN (1): «Top Guns»: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle ven.: 23 h 40.
PARISIEN (2): «Le clochard de B. H.»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Dernier spectacle ven.: 23 h 20.
PARISIEN (3): «Les interdits du monde»: 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 20 h, 21 h 45. Dernier spectacle ven.: 23 h 15.
PARISIEN (4): «Maximum overdrive»: 12 h 13, 13 h 55, 15 h 50, 17 h 45, 19 h 40, 21 h 40. Dernier spectacle ven.: 23 h 35.
PARISIEN (5): «Le week end de ferreux»: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40. Dernier spectacle ven.: 23 h 30.
PLACE DU CANADA: «Legal Eagles»: 19 h 15, 21 h 30.
PLACE DU PARC (1): «Maximum overdrive»: 19 h 40, 21 h 40.
PLACE DU PARC (2): «Big trouble in little China»: 13 h, 15 h 30, 17 h 45.
PLACE DU PARC (3): «Club Paradise»: 18 h, 19 h 55, 21 h 50.
PLACE LONGUEUIL (1): «Le déclin de l'empire américain»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
PLACE LONGUEUIL (2): «Moment de vérité 2»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.
PLAZA ALEXIS NIHON (1): «Karate Kid (2)»: 12 h 15, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 21 h.
PLAZA ALEXIS NIHON (2): «About last night»: Dim., au mor., jeu. et ven.: 12 h 45, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Mer.: 12 h 45, 15 h, 17 h. Sam.: 12 h 45, 15 h, 17 h, 21 h 30.
PLAZA ALEXIS NIHON (3): «Back to school»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 15.
REX (St-Jérôme): «Cobra», «Ladyhawk fille de la nuit».
RIO (1): «Traitement spécial pour une bourgeoisie insatisfaite», «Coups pour portouze», «Journal intime d'une jeune fille»: à compter de 13 h.
St-DENIS (2): «Le maître du jeu»: 13 h 10, 16 h 20, 19 h 30. «Créature»: 13 h 30, 17 h 45, 20 h 55.
St-DENIS (3): «Poltergeist 2»: 12 h 35, 14 h 20, 16 h 05, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 10.
VERSAILLES (1): «Le clochard de B. H.»: 19 h 20, 21 h 20.
VERSAILLES (2): «Top Guns»: 19 h 15, 21 h 25.
YORK: «Club Paradise»: 12 h 15, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 55, 21 h 50.

LAURENTIDES, sortie 14: «Coeur circuit», «Runway l'évadé de l'espace», «Le dernier wagon».
CINÉ-PARC LAVAL (2): «Retour vers le futur», «Créature de rêve», «Stic le justicier de Miami».
CINÉ-PARC LAVAL (3): «Police Academy 3», «Police Academy 3», «Police Academy 3», «Police Academy 3».
CINÉ-PARC LAVAL (4): «Moment de vérité 2», «Vampire vous avez dit vampire», «Starmans».
CINÉ-PARC VAUDREUIL (1): transcanadienne vers Toronto, sortie 2: «Moment de vérité 2», «Vampire vous avez dit vampire», «Starmans».
CINÉ-PARC VAUDREUIL (2): «Coeur circuit», «Runway l'évadé de l'espace», «Le dernier wagon».
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME (1): autoroute des Laurentides, sortie 44: «Cobra», «Targets», «Quelle affaire».
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME (2): «Coeur circuit», «Runway l'évadé de l'espace», «Le dernier wagon».
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (1): «Cobra», «Targets», «Pale riders».
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (2): «Sauve qui peut», «Les chiens de guerre», «Break dancer de rue».
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (3): «2 super flics de Miami», «Toby», «Elvis Gratton».
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (4): «Doigts du diable», «Survivance», «L'opéra de la terreur».
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (5): «Out of bounds», «Fright nights», «Just one of the guys».
CINÉ-PARC REPENTIGNY (1): «Moment de vérité 2», «Aigle de fer», «Starmans».
CINÉ-PARC REPENTIGNY (2): «Cobra», «Quelle affaire», «Pale riders».
CINÉ-PARC ST-HILAIRE (1): «2 super flics de Miami», «Toby».
CINÉ-PARC ST-HILAIRE (2): «Poltergeist 2», «Youngbloods».

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Cobra»: 19 h 30, 21 h 15.
ASTRE (2): «Karate Kid (2)»: 19 h, 21 h.
ASTRE (3): «Sauve qui peut»: 19 h 10, 21 h 10.
ASTRE (4): «Back to school»: 19 h, 20 h 45.
BERRI (1): «Moment de vérité 2»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
BERRI (2): «2 super flics de Miami»: 13 h, 15 h, 17 h. «Night Magic»: 19 h 30, 21 h 30.
BERRI (3): «Sauve qui peut»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
BERRI (4): «Trois hommes et un couffin»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
BERRI (5): «Histoire officielle»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
BUOU: «Ardeurs à la plage»: 12 h 05, 16 h 20, 20 h 26. «Cécile aime ça»: 13 h 40, 17 h 55, 21 h 55. «Méaventures érotiques de deux jeunes filles en panne».
BONAVENTURE (1): «Out of bounds»: 12 h 10, 14 h, 16 h, 17 h 55, 19 h 50, 21 h 45.
BONAVENTURE (2): «Labyrinth»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
BROSSARD (1): «Sauve qui peut»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
BROSSARD (2): «Coeur circuit»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
BROSSARD (3): «Cobra»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
CAPITOL: «My little pony»: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15. «Club Paradise»: 18 h, 19 h 55, 21 h 50.
CARREFOUR (1): (St-Jérôme): «Le fil de Beverly Hills»: 19 h 30. «Top Guns»: 21 h 25.
CARREFOUR (2): «Youngbloods»: 19 h 30. «Sauve qui peut»: 21 h 20.
CARRÉ SAINT-LOUIS: «Château des plaisirs»: 11 h 30, 15 h 20, 19 h 15. «Couples enflammés»: 12 h 48, 16 h 40, 20 h 30. «Satisfaction sur commande»: 14 h 05, 18 h, 21 h 50.
CARTIER-LAVAL: «Cobra»: Du lun., au ven.: 19 h 15, 21 h 15. Sam. et dim.: 13 h 30, 15 h 20, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
CHAMBLY: «Psychose 3»: «Créature de rêve»: Lun., au sam.: 19 h 30. Dim.: 13 h 30 et 19 h 30.

CHAMPLAIN (1): «Coeur circuit»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
CHAMPLAIN (2): «Cobra»: 13 h 20, 15 h 05, 16 h 55, 19 h 21 h.
CHATEAUGUAY (1): «Cobra»: 19 h 15, 21 h.
CHATEAUGUAY (2): «Sauve qui peut»: 18 h 55, 20 h 55.
CINÉMA V: «The 19th international tournée of animations»: 19 h. «Local Hero»: 19 h 15. «Tarkovsky's nostalgia»: 21 h 15. «The trip to bountiful»: 21 h 30.
CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «2 super flics de Miami»: 18 h, 21 h 30. «Toby»: 19 h 45.
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Poltergeist 2»: 18 h, 21 h 45. «Ras les profs»: 19 h 45.
CINÉMA DE MONTRÉAL (3): «Conquêtes de vacances»: 18 h, 21 h 45. «A bout de course»: 19 h 45.
CINÉMA DE PARIS: «Haunted Honey-moons»: 13 h 45, 15 h 45, 17 h 25, 19 h 15, 21 h 05.
CINÉMA DU VILLAGE: «Beyond Hawaii»: 13 h, 14 h 15, 16 h 45, 18 h, 19 h 15, 20 h 30, 21 h 45.
CINEPLEX (1): «Back to school»: 13 h 40, 15 h 40, 17 h 40, 19 h 40, 21 h 40.
CINEPLEX (2): «Out of bounds»: 13 h 15, 17 h, 19 h, 21 h.
CINEPLEX (3): «Desert Bloom»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
CINEPLEX (4): «Hannah and her sisters»: 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 20.
CINEPLEX (5): «Bliss»: 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 45.
CINEPLEX (6): «Pirates»: 14 h, 16 h 30, 19 h. «Psycho 3»: 21 h 30. **CINEPLEX (7):** «Vamps»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
CINEPLEX (8): «About last night»: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45.
CINEPLEX (9): «3 men and a cradle»: 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35.
COMMODORE: «Erflorescence», «Fantasmes très spéciaux», «L'esclave du désir».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Brazil»: 12 h 45, 15 h 25, 18 h 05, 20 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Retour vers le futur»: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Cécile aime ça»: 12 h 10, 16 h 20, 20 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Méaventures érotiques de deux jeunes filles en panne»: 13 h 25, 17 h 35, 21 h 45. «Ardeurs à la plage»: 14 h 40, 19 h 45. **COMPLEXE DESJARDINS (4):** «Psycho

3: 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 35, 19 h 25, 21 h 15.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «The duellists»: 19 h. «The romantic englishwoman»: 21 h.
CRÉMAZIE: «Le déclin de l'empire américain»: 12 h 30, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 21 h 35.
CRYSTAL: «The hits», «Crimes of passion», «Les exploits érotiques de Juan».
DAUPHIN (1): «Pirates»: Du lun., au ven., 19 h, 21 h 25. Sam. et dim.: 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 25.
DAUPHIN (2): «Souvenirs d'Afrique»: Du lun., au ven.: 20h. Sam. et dim.: 14 h, 17 h, 20 h.
DÉCARIE (1): «Labyrinth»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
DÉCARIE (2): «Back to School»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Mer.: 13 h, 15 h, 17 h, 21 h 45.
DORVAL (1): «Aliens»: 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35.
DORVAL (2): «My little pony»: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15. «Ruthless Peoples»: 19 h 15, 21 h 15.
DORVAL (3): «Club Paradise»: 12 h 15, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 55, 21 h 50.
ÉLYSÉE (1): «Une romance cruelle»: 19 h, 21 h 30.
ÉLYSÉE (2): «Neige»: 19 h 15, 21 h 15.
L'ÉRAMITAGE: «Hannah et ses sœurs»: 19 h, 21 h 30.
EVE: «Under covers»: 10 h 10, 12 h 55, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 15. «Twilight pink»: 11 h 40, 14 h 25, 17 h 15, 20 h.
FAIRVEIN (1): «Ferris Bueller's day off»: Ven., sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. En sem.: 19 h 15, 21 h 15.
FAIRVEIN (2): «The great mouse detective»: Ven., sam., dim.: 12 h 55, 14 h 35, 16 h 15, 18 h, 19 h 35, 21 h 15. En sem.: 18 h, 19 h 35, 21 h 15.
GREENFIELD (1): «Le clochard de B. H.»: Ven., sam., dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. En sem.: 19 h 20, 21 h 20.
GREENFIELD (2): «Top Guns»: Ven., sam., dim.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. En sem.: 19 h 15, 21 h 25.
GREENFIELD (3): «Great mouse detective»: Ven., sam., dim.: 12 h 55, 14 h 35, 16 h 15, 18 h, 19 h 35, 21 h 15. En sem.: 18 h, 19 h 35, 21 h 15.
GUY: «Stephanie's last story»: 12 h 10, 15 h 15, 18 h 20, 21 h 45. «Never sleep alone»: 13 h 30, 16 h 30, 19 h 30.
IMPÉRIAL/ALIENS: 11 h, 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35. Ven., sam., dernier spectacle: 19 h 21 h 35. Ven., sam., dernier spectacle: 19 h 21 h 35.
JEAN-TALON: «Moment de vérité 2»: 19 h 10, 21 h 10.
KENT (1): «Ferris Bueller's day off»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
KENT (2): «My little pony»: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15. «Ruthless Peoples»: 19 h 15, 21 h 15.
L'AMOUR: «Taboo american style part 3»: 12 h, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 20.
«Griffiends»: 13 h 25, 16 h 10, 19 h, 21 h 45.
L'AUTRE CINÉMA: «Shoah 2ième volet»: 18 h 30. «Playtime»: 19 h. «Les vacances de M. Hutoy»: 21 h 30.

LAVAL (1): «Aliens»: 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35.
LAVAL (2): «Le clochard de B. H.»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
LAVAL (3): «Maximum overdrive»: 12 h 35, 15 h 50, 17 h 45, 19 h 40, 21 h 40.
LAVAL (4): «Ruthless people»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
LAVAL (5): «My little pony»: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15. «Top Guns»: 19 h 15, 21 h 25.
LETHÉ CINÉMA: «Heart burns»: 19 h 20, 21 h 30.
LOEWS (1): «Heart burns»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15 h 20. Ven., sam., dernier spectacle: 23 h 20.
LOEWS (2): «Ruthless Peoples»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Ven., sam., dernier spectacle: 23 h 15.
LOEWS (3): «Ruthless Peoples»: 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15. Ven., sam., dernier spectacle: 22 h 15.
LOEWS (4): «Running Scared»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Ven., sam., dernier spectacle: 23 h 30.
LOEWS (5): «Great mouse detective»: 12 h 55, 14 h 35, 16 h 15, 18 h, 19 h 35, 21 h 15.
MILIEU (5380 St-Laurent): «La valse du Danube»: 19 h 30 et 21 h 30.
ODEON LAVAL (1): «Moment de vérité 2»: 19 h 15, 21 h 15.
ODEON LAVAL (2): «Coeur circuit»: 19 h, 21 h.
OMEGA (1): «Poltergeist 2»: Lun., au jeu.: 21 h 55. Ven., sam. dim.: 13 h 30, 17 h 45, 21 h 55. «L'année du dragon»: Lun., au jeu.: 19 h 30. Ven., sam., dim.: 15 h 10, 19 h 30.
OMEGA (2): «Rêves de sexe»: Lun., au jeu.: 19 h 30, 22 h. Ven., sam., dim.: 14 h 15, 16 h 50, 19 h 25, 22 h. «Origine nuptiale»: Lun., au jeu.: 20 h 45. Ven., sam., dim.: 13 h, 15 h 35, 18 h 10, 20 h 45.
QUIMETOSCOPE: «Sans toit ni loi»: 19 h 30, 21 h 30. «Qui a tiré sur nos histoires d'amour»: 19 h, 21 h.
OUTREMENT: «The Glenn Miller Story»: 19 h. «Brazil»: 21 h 15.
PALACE (1): «Top Guns»: 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven.: 23 h 30.
PALACE (2): «Club Paradise»: 12 h 15, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 55, 21 h 50. Dernier spectacle ven.: 23 h 45.
PALACE (3): «Maximum overdrive»: 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45, 18 h 45, 20 h 45. Dernier spectacle ven.: 22 h 45.
PALACE (4): «Maximum overdrive»: 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45. Dernier spectacle ven.: 23 h 45.
PALACE (5): «Ferris Bueller's day off»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30. Dernier spectacle ven.: 22 h 30.
PALACE (6): «Ferris Bueller's day off»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 30.
PAPINEAU (1): «Rêves de sexe»: 12 h, 14 h, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 30. «Origine nuptiale»: 13 h 10, 15 h 35, 17 h 55, 20 h 20.
PAPINEAU (2): «Insatiable II»: 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 30. «Partenaires demandés»: 13 h 10, 16 h 55, 20 h 35. «Les sœurs secrètes»: 14